

ASSOCIATION DES NATURALISTES
DE LA VALLEE DU LOING ET DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU

Secrétariat
21, Rue Le Primatice
Fontainebleau
(77)

Fondée le 20 Juin 1913
BULLETIN BILESTRIEL
56^e année

Trésorerie
Compte-chèques
postaux
569-34 Paris

Tome XLV - N° 7 - 8

Juillet - Août 1969

EXCURSIONS

SAEDI 28 JUIN: Forêt de Fontainebleau/Ouest: Tillaie, Fosse à Rateau. Mycologie en liaison avec la Société mycologique de France sous la direction de Nando Martelli et Charbonnel. Rendez-vous 14.30 au Carrefour de Paris (R.N. 7 / Route du Bouquet du roi. Déplacement en voitures particulières.

DIMANCHE 29 JUIN: Forêt de Fontainebleau/SE. Mycologie sous la direction de Nando Martelli et A. Meyd en liaison avec la Société mycologique de France. Rendez-vous gare de Thomery 09.00 (de Paris/Lyon 08.28, Thomery 09.15). Déjeuner au Carrefour de la Mare d'Episy. Retour gare de Thomery 17.51 (Paris 18.44) ou 18.44 (Paris 19.35).

DIMANCHE 6 JUILLET: Vallée de la Juine, Saclas. Entomologie sous la direction d'Adrien Roudier en liaison avec les Naturalistes Parisiens. Rendez-vous gare de Saclas/Saint-Cyr 9.30 (Paris/Austerlitz 08.27, Etampes 09.14/09.20, Saclas 09.36). Retour gare de Saclas 18.46.

L'EXCURSION-COLLOQUE DE FONTAINEBLEAU.— Une belle journée de printemps a favorisé le 11 mai l'annuel colloque triassociation ANVL/Naturalistes Parisiens/Naturalistes Orléanais à Fontainebleau. Nos amis peu familiarisés avec les sites fontainebleaudiens ont été à la fois saisis, captivés et intéressés par la richesse et l'opposition des biotopes visités. Le matin, sous la conduite de Pierre Doignon, on traversa les Réserves biologiques du Gd Mont Chauvet (avec ses splendides forêts de Houx et ses paysages muscinaux submontagnards) et du Gros-Fouteau aux Chênaies séculaires. Par opposition, l'après-midi, après un déjeuner dans le grandiose site de Bois-Rond, Jean Vivien et Robert Bardot dirigèrent les visiteurs dans les vastes landes désertiques des Trois-Pignons jusqu'aux curiosités rochassières du Cul de Chien et aux gravures rupestres préhistoriques du Rocher des Potets, avant de revenir à Fontainebleau en fin de journée par les platières primitives des Coulevreaux.

SECRETARIAT

ADHESIONS NOUVELLES.— Charles LUCAS, 10, Rue Armengaud, Saint-Cloud-92; présenté par P. Doignon.— Mme Lucienne RINGUET, secrétaire, 30, Rue Marx-Dormoy, Paris-18^e; présentée par J. Vivien.— Maxime GODON, Pharmacien, 24, Rue de La Varenne, Melun-77; Mycologie, Ornithologie; présenté par J. Vivien.

NECROLOGIES.— Albert BUGUET: Président du Syndicat des importateurs de fleurs, notre collègue Albert Buguet est décédé le 14 mai 69 à son domicile parisien. Agé de 77 ans, adhérent depuis 1956, il connaissait bien notre région pour y séjourner à sa résidence secondaire de Vernou-sur-Seine d'où il était fidèle à la plupart de nos excursions dans le Massif de Fontainebleau et le Val du Loing en compagnie de son épouse à qui nous présentons nos condoléances les plus sincères.

Clément BALLEEN de GUZMAN.- Adhérent à l'ANVL depuis 1933, ancien président des Amis de la Forêt de Fontainebleau et du Syndicat d'Initiative, Clément Ballen de Guzman est décédé à Fontainebleau à l'âge de 81 ans après avoir été pendant 40 ans animateur de nombreuses sociétés, créateur des "Rallies-papiers gras" en forêt, rénovateur de la section des Secouristes forestiers. D'origine équatorienne, installé à Fontainebleau depuis le début du siècle, il a marqué la vie locale par d'innombrables réalisations et son nom reste attaché à l'oeuvre de préservation des sites fontainebleaudiens.

CHANGEMENTS D'ADRESSES.- Michel Rapilly, 52, Rue du Général-de-Gaulle, Champagne-sur-Seine-77.- Paul Ostoya, 14, Rue des Fossés-Saint-Marcel, Paris-5°.

MEMBRES DONATEURS.- Cotisation de 20 F.: Simone Bisson, Melun; André Lefebvre, Esches/Méru.- André Chodorowski, Foljuif/Nemours; William Beauvais, Montargis; Charles Pomerol, Chaumontel/Luzarches; Clément Jacquot, Fontainebleau; Sabine Jacquot, Fontainebleau.

UN OUVRAGE SUR LARCHANT.- La Société "Les amis des monuments et sites de Seine-et-Marne" vient d'éditer le 3° volume de sa collection: "Monuments historiques de S.E.M.". C'est un ouvrage substantiel de 144 pages: "L'Eglise Saint-Mathurin de Larchant", du à la plume de Marc Verdier et publié avec le concours du Comité départemental du Tourisme.

Marc Verdier y décrit le cadre historique et légendaire (origines de Larchant, étymologie, fontaine sacrée, pèlerinages, reliques, processions); il retrace l'histoire de l'église, ses mésaventures (incendies, ruines, restaurations) et décrit l'édifice par le détail. Une promenade dans le vieux Larchant avec évocations historiques et souvenirs complète ce livre qui s'achève par une riche bibliographie (historiens de l'église et du pays, des reliques; descriptions, gravures, lithos, photos, plans, peintures, etc.). 36 illustrations en grande partie originales et inédites enrichissent l'ouvrage.

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

Jean-Claude BOISSIERE et Marie-Claude BOISSIERE, Structure du septum et de la paroi des hyphes de *Peltigera canina*; C.R. Acad. des Sciences-267, 1968, pp. 704-707.

Henri BOUBY, Une localité botanique exceptionnelle à sauvegarder: le Marais de la Garrenne à Meudon; Rev. Fédér. fr. des Soc. de Sc. naturelles-33, mars 1969, pp. 1-13.

Jean BOURGOGNE, *Mompha subbistrigella* (Lépidopt.) dans l'Isère; Alexanor 1968, 365.

Marcel BOURNERIAS et François MORAND, Caractères écologiques et phytosociologiques de la futaie à *Dentaria bulbifera* en forêt de Thelle -Oise-; CR Congrès nat. des Sociétés savantes, Rennes, III, 1967, pp. 291-295.

André CAILLEUX, Histoire de la Géologie; Paris, PUF 1968, 128 p. (Coll. "Que sais-je?").

Id., Observations sur les gastrolites d'oiseaux holocènes et tertiaires; Bulletin Société géologique de Fr., 1969, p. 73.

André CLEMENT, Répertoire archéologique du canton de Chelles; Bulletin Groupement archéologique de Seine-et-Marne 1967 (1969), pp. 27-64.

Roger DAJOZ, L'atoll d'Aldabra, refuge des tortues géantes, sera-t-il épargné?; Rev. Sciences-progrès/La Nature, mai 1969, pp. 183-186.

Raoul DANIEL, Quelques mots sur la grotte de Malbarrat/Les Eyzies; Bull. Société préhistorique française 1969, p. 111.

Hubert GILLET, Le peuplement végétal du Massif de l'Ennedi (Tchad); Mémoires du Muséum, Botanique-17, 1968, 206 p., ill.

Roger HEIM, Champignons d'Europe; nouvelle édition revue et augmentée; Paris, Boubée 1969, 608 p., 56 pl. coul., 20 pl./phot., 337 fig.; prix 120 F.

André NOUËL, Inventaire des découvertes préhistoriques de 1963 à 1968 pour le Loiret, le Loir et Cher/S., la Seine-et-Marne/S. et l'Essonne/S.; Orléans 1969, 36 p. Voir p. 93.

Charles POMEROL, Genèse, datation et remplissage des cavités karstiques dans le Tertiaire du Bassin de Paris; Mém. Soc. géolog. et minéral. de Bretagne 1968, pp. 107-111.

Id. et A. Blondeau, Qu'est-ce que l'Auvervien?; Mém. BRGM-58, 1968, pp. 565-574.

A.-R. VERBRUGGE, Le symbole de la main dans la Préhistoire; 2° édition revue et corrigée, 1969.

PROTECTION DE LA NATURE

QUEL SORT SERA RÉSERVE AUX RÉSERVES BIOLOGIQUES EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU ? - Nous avons fait allusion au précédent bulletin (p. 51), mais sans en rendre compte, à une réunion de la Commission consultative des Réserves de la Forêt de Fontainebleau qui s'est tenue en cette ville, à la Direction régionale des Forêts, pour discuter du sort qui sera réservé à ces parcelles dans le futur aménagement de la forêt en cours d'élaboration.

Pour les naturalistes et les biologistes étaient présents nos collègues le Pr Clément Jacquot, membre de l'Académie d'Agriculture, Conservateur des Forêts; le Pr Georges Lemée de la Faculté des Sciences d'Orsay; Henry Flon, membre du Conseil national de Protection de la Nature; Jean Vivien, ancien président de l'ANVL, et Pierre Doignon, secrétaire général, membre du Conseil d'administration de la Fédération française des Sociétés de Sciences naturelles. Du côté des forestiers: M. Mangin-d'Ouince, Directeur du Service régional d'aménagement forestier de la Région parisienne; Février, des services économiques; de Buyer, chef du Centre de gestion de l'Office national à Fontainebleau et un représentant du Directeur du Centre national de la Recherche forestière, M. Pardé.

M. d'Ouince exposa les projets de l'administration qui demande à pouvoir "nettoyer" les Réserves du bois mort, des chablis et chandelles qui s'y trouvent; à réduire certaines de ces surfaces classées en Réserves; à doubler la bande de 50 m isolant les Réserves du bord des routes automobilisables; à réintégrer dans la gestion normale toutes les Réserves artistiques et bonne partie des biologiques dirigées, ce qui équivaut en fait à la suppression des 2/10 des Réserves actuelles, pourtant admises et choisies par l'administration elle-même.

C'est d'ailleurs la réflexion que fit M. Jacquot en rappelant que les surfaces mises en réserves ont été délimitées voici 20 ans après de longues et minutieuses études à l'initiative même de la Direction des Forêts, et "qu'il n'y avait aucune raison de réviser ces textes". Le Pr Lemée expliqua que ses travaux d'écologie en cours impliquent le maintien de la Tillaie et du Gros Pouteau dans leur état actuel pendant encore trois ans minimum, et que l'évolution des biotopes dans ces deux sites est complémentaire; ils sont donc indissolublement liés.

Les forestiers proposèrent alors de créer à l'intérieur des parcelles actuellement en Réserves intégrales de petites surfaces qui seraient cloturées, et de restituer l'environnement à la gestion classique. Les biologistes n'eurent pas de peine à montrer que c'était précisément cet environnement qui maintenait tout l'intérêt de ces territoires auxquels il importe de conserver une surface valable, biologiquement, et que les clotures modifieraient totalement les échanges naturels (pénétration d'animaux, broutage, labourage naturel du sol par les grands animaux, etc.).

Enfin, M. Jacquot rappela que le principe même des Réserves, pour étudier l'évolution du milieu naturel, imposait le maintien de cette évolution des peuplements jusqu'à leur stade ultime, c'est-à-dire la chute des chandelles et la décomposition des chablis sur place jusqu'à la formation de l'humus. Maintes espèces - voire endémiques telles que le *Phaeolus alborubescens* - ne subsistent que dans ce milieu, de même que les Insectes à larve xylophage, les Champignons lignicoles, Oiseaux nichant dans les arbres morts, etc.). Cette flore et cette faune font des Réserves de Fontainebleau un véritable conservatoire naturel que nous envient les biologistes étrangers.

Sur le principe du maintien des chablis dans les Réserves, Naturalistes et biologistes n'ont donc pu que s'en tenir à leur position. La Commission se rendit à Franchard dans la Réserve du Chêne brûlé mise en question à titre d'exemple, le long de la Route Saint-Feuillet. On se rendit compte que le "nettoyage" de cette parcelle d'intérêt scientifique évident équivaldrait à lui retirer toute signification et donc en fait à la rayer de la carte. Les positions de chacun se durcirent et la réunion fut levée sur, en vérité, un constat d'échec des entretiens.

Qu'en résultera-t-il ? La décision sera prise unilatéralement par l'administration, mais en tenant compte cependant du fait que l'arrêté ministériel du 7 août 1967 instituant le classement "en réserve biologique des parcelles qui par leur conditions de milieu constituent des stations d'un intérêt biologique exceptionnel" conserve tout son effet. On

s'achemine probablement vers le maintien en Réserves intégrales (où toute opération sylvicole est interdite) des parcelles 9, 10, 11, 13 et 20, c'est-à-dire le Grand Mont-Chauvet (de grand intérêt botanique et sans valeur sylvicole), le Gros-Fouteau, la Tillaie et une partie du Cuvier-Châtillon (ce dernier secteur considérablement réduit et limité au biotope du Prébois de Chêne pubescent. Peut-être conservera-t-on aussi la Gorge-aux-Loups et le Chêne-Brûlé. Mais les autres Réserves (artistiques et biologiques dirigées: soit le Bas-Bréau, le Rocher St-Germain, la Gorge aux Mesisiers, Franchard-Sud, le Mont-Pessas, la Faisanderie, le Lail, le Mont-Merle, les Etroitures, le Restant du Long-Rocher) semblent condamnées.

OU L'ON REPARLE DES TROIS-PIGNONS.- Au cours d'une réunion cantonale sous la présidence du préfet de S. & M., l'épineux dossier des Trois-Pignons est revenu à la surface. Le maire de Moisy, M. Bourguignon, a parlé de la nécessité urgente de libérer l'enveloppe de Bois-Rond de la présence des militaires qui, par leurs manoeuvres de chars, dégradent le site. "Il faut rendre à cette zone sa vocation touristique", a-t-il dit. Le préfet a répondu que les négociations sont en cours et conclut: "Nous arrivons, je crois, au bout de nos peines". Il ajouta qu'il allait prendre ce dossier en mains et inviter l'Agence foncière chargée de l'achat des terrains à négocier à l'amiable avec les 2000 propriétaires de ce secteur ultramorcé. M. Brun et Bernard observèrent que pendant ce temps le massif se dégradait et que les militaires devaient, d'urgence, aller manoeuvrer ailleurs.

EXTENSION DES SABLIERES DANS LE VAL DU LOING... ET AILLEURS.- Actuellement, de vastes sablières sont ouvertes et en exploitation au S de Nemours/Les Aulnes, face à Foljuif; à Montecour-Fromonville/Les Chapelottes et Les Bordes; entre La Genevraye et Episy; entre le Moulin de Grattereau et le Loing; à Episy/La Graville, Plaine de Sorques et au N de Moiret à La Talmousse/Les Masses Parault. Des extensions sont prochaines: A Episy, l'addit: La Marais (mise en exploitation du sable en 1969 par l'Entreprise Guignon); à Fromonville/La Boulcaunière (option d'exploitation par l'Entreprise Guignon; à La Genevraye/Berville (Option Morillon-Corvol); entre Episy et Ecuelles, Plaine de Sorques (option Picketty).

Dans le Val de Seine, de grandes sablières sont ouvertes à Bois-le-Roi/Sermaize/Tournezy jusqu'à la Queue de Fontaine en bornage forestier, et à Chartrettes/Livry. Mais un décret du Premier ministre du 11 avril 69 définit pour une durée de 15 ans des zones de recherche et d'exploitation de sable et graviers d'alluvions à Fontainebleau/Les Placereaux La Glandée, Samois/Barbeau (probablement sans suite), Veneux-les-Sablons, Montigny/Pannes Souppes/Bois Chameau, Montarlot, Rubrette, Vernou, Vaux-le-Pénil, Boissette, Andy, etc.

IMPORTANT PROGRAMME DE RENOVATION FORESTIERE A FONTAINEBLEAU.- M. Delaballe, Directeur général de l'Office national des Forêts a déclaré récemment en constatant le vieillissement inquiétant de la Forêt de Fontainebleau: "Nous devons partir à zéro. Depuis qu'existe la Forêt de Bière, rien de sérieux ou presque n'a été entrepris pour son rajeunissement à l'exception des trois dernières années où une subvention de 200.000 F nous a été accordée. Mais considérant que 3.000 F sont nécessaires par hectare, inutile de dire que la somme était dérisoire ! En fait, nous sommes en train d'étudier un programme de réaménagement qui coûtera cher: Un million de francs actuels par an."

Pourquoi la Forêt de Fontainebleau vieillit-elle si vite et si spectaculairement ? Par suite de l'amauvaise qualité du sol, de la sécheresse, de la surfréquentation touristique. Les sables et grès représentent 90 % de la surface et ne portent que des landes et pinèdes. D'autre part, les alluvions accumulées sur les flancs des vallées sèches constituent les sols les plus défavorables à la forêt: on n'y trouve que des Chênes chétifs et des pins épars. Non seulement la forêt est fragile, mais elle est sèche car le sol ne retient pas l'eau; la végétation n'y est pas assez nourrie.

Le Chêne rouvre, l'essence noble de Fontainebleau, ne peut dépasser 200 ans d'exploitabilité; le Hêtre, qui a déjà du mal à croître en sol trop sec, ne dépasse par 130 ans; les autres essences spontanées (Charme, bouleau, châtaignier) ont peu d'intérêt. Quant aux essences résineuses (Epicéa, Pin sylvestre, Pin maritime) leur extension actuelle est trop importante. Introduit à Fontainebleau au XVIII^e siècle, le Pin sylvestre n'a été utile que pour fixer les landes entre les chaos rocheux.

La forêt est actuellement composée pour 9.500 ha de feuillus (4/5 de Chêne et 1/5 de Hêtre), 7.000 ha de résineux et 500 ha de landes et rochers. Si quelques belles futaies de Chênes témoignent encore des plantations importantes effectuées aux XVII^e et XVIII^e siècles, les futaies résineuses installées sur les dépôts des vallées sèches atteignent un âge si avancé qu'aucun espoir de régénération naturelle ne peut être envisagé. Des peuplements entiers d'arbres ont disparu pour faire place à la lande.

L'administration a, de plus, pleine conscience que le touriste est un ennemi redoutable du massif. Grand jardin public au SE de la capitale, Fontainebleau est fréquenté chaque week-end par quelque 200.000 parisiens. Pour conserver une forêt, ajoute M. Delaballe, il est indispensable d'abattre les arbres moribonds qui ont fait leur temps. Il n'y a de jeunesse possible, de continuité si les anciens restent sur le sol comme des cadavres debouts, ne portant plus semence et interrompant le fil de la vie végétale. Notre programme est simple: Dans les mois à venir, nous allons faire l'inventaire des parcelles vieilles, la programmation des travaux et l'exploitation. D'autre part, nous envisageons un aménagement touristique, c'est-à-dire un meilleur accueil du public (confort, qualité, hygiène). Des emplacements de halte et de pique-nique discrets, des parkings camouflés, la propreté, les signalisations se fondant au décor, les pistes cavalières et les zones de silence vont être installées. L'homme a entre les mains le destin même de la forêt; il en assure le maintien et n'a pas le droit de la détruire".

Par ailleurs, le programme 1969 des travaux envisagés en forêt de Fontainebleau dans le cadre du financement "touristique" du Conseil général de S.à M. prévoit des reboisements sur une surface de 50 ares qui sera portée à 120 ha en 1970, 150 ha minimum en 1971 pour atteindre un rythme normal de 300 ha par an à partir de 1972. D'autre part, un marché a été passé entre la Station agronomique et l'Office des forêts pour l'étude des sols.

PROTECTION D'ARBRES ISOLÉS EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU.— M. X. de Buyer, Chef du Centre de gestion de l'Office national des forêts à Fontainebleau, vient de nous adresser la lettre suivante: "Afin de me permettre, au cours des martelages exécutés en Forêt de Fontainebleau, d'examiner en toute connaissance de cause la destination des arbres dont la conservation prolongée est souhaitée pour un motif scientifique, historique ou esthétique, il me serait utile de disposer d'une liste de ces arbres. Je pense que les membres de votre association sont particulièrement bien placés pour réunir ces renseignements et particulièrement ceux d'ordre biologique".

En conséquence, nous demandons à nos collègues (notamment entomologistes, mycologues, botanistes) de bien vouloir nous transmettre leurs observations avec le maximum de précisions possibles. Ces propositions seront étudiées par nos dirigeants sous la présidence de notre collègue le Conservateur C. Jacquot en vue d'être transmises au Centre de gestion de l'Office national des forêts. Nous attirons particulièrement l'attention de nos collègues spécialistes sur l'intérêt de cette démarche témoignant du souci des gestionnaires du Centre de Fontainebleau de préserver les stations biologiques valables du Massif.

AUX FRICHES DE POLIGNY.— Le conservateur régional des bâtiments de France a contacté le maire de Darvault à propos de l'application éventuelle d'une procédure de protection des Friches de Poligny et des bois de Nanteau-sur-Lunain, la commune de Darvault étant incluse à l'intérieur du périmètre proposé. La municipalité de Darvault a émis un avis défavorable à cette mesure de protection "estimant qu'elle ne peut amener que de nouvelles obligations, servitudes et impositions aux propriétaires".

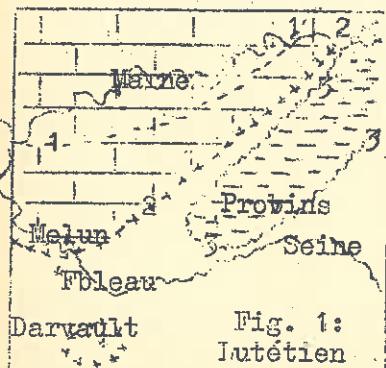
BASE DE PLEIN AIR DE BUTHIERS.— Le syndicat mixte d'études de la base de plain air et de loisirs de Buthiers met sur pied un programme d'aménagement: Utilisation du site des rochers pour créer au N de Buthiers un parc de loisirs de 140 ha au lieudit "La Pierre - Blanche" en respectant l'équilibre des éléments naturels (zone boisée, sables, rochers); centre nautique de 3 ha sur une dérivation de l'Essonne; terrain pique-nique de 2 ha 1/2; camping de 3 ha.; centre d'escalade/varappe, refuge, Auberge de jeunesse, centre équestre.

FORÊT DE CRÉCY-en-BRIE.— L'Office national des forêts a commencé l'acquisition, pour le compte de l'Etat, de la Forêt de Crécy, au NE de Tourman, dans le but de son aménagement sur le plan touristique.

GEOLOGIE

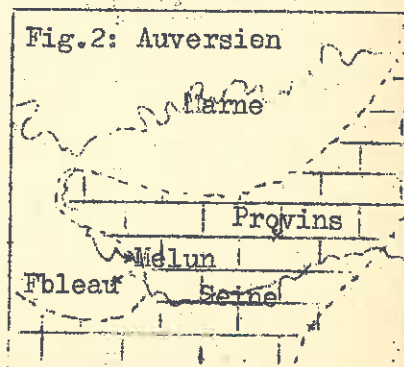
SUR LA GENÈSE ET LA STRUCTURE DES FORMATIONS TERTIAIRES RÉGIONALES.— Dans son "Esquisse paléogéographique du Bassin de Paris à l'ère tertiaire et aux temps quaternaires" (Rev. de Géogr. phys. et de Géol. dynam. IX/1, pp. 55-86), Charles Pomerol distingue cinq cycles paléogéographiques principaux au Paléogène et quatre stades morphologiques au Néogène et au Quaternaire, à la lumière des données nouvelles obtenues en stratigraphie, sédimentologie, micropaléontologie, paléoécologie, géochimie et tectonique pendant la dernière décennie.

Pour ce qui concerne notre secteur d'étude, Charles Pomerol, traitant du cycle Lutétien, mentionne, en arrière du rivage Lutétien, l'installation de lacs sédimentaires calcaires hérités de la Craie "comme en témoigne la concentration de Corindon titanifère" observée dans les Calcaires de Darvault



et de Provins (Fig. 1 ci-contre: En tireté 1: limite du Lutétien inférieur; en tireté-croix 2: limite du Lutétien supérieur; en tireté-ondulé 3: Bassin de Provins-Epernay).

Au Bartonien, l'épisode Auversien montre (Fig. 2 ci-contre à droite) une extension marine avec bordure lagunola custré épargnant le Pays de Bière par une indentation briarde épousant entre St-Mammès et Corbeil le cours de la



Seine. L'épisode Bartonien supérieur/Ludien (Fig. 3 ci-dessous) présente une extension des marnes à *Pholadomia ludensis* lagunomarine vers le Sud jusqu'à Fontainebleau.

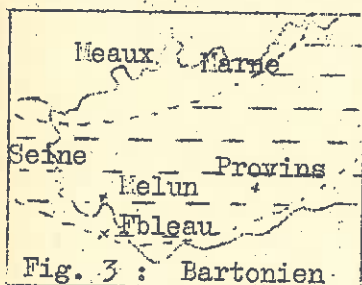
Charles Pomerol analyse au cycle Stampien (Fig. 4 p. 79 : tireté 1: limite d'extension des Argiles vertes; tireté-croix 2: limite d'extension du Stampien) les assises lacustres du Calcaire de Brie où apparaissent les Mammifères de la faune de Ronzon, dont *Entelodon magnus*; puis, après l'épisode lagunomarin des Marnes à Huitres, la transgression des Sables de Fontainebleau (Fig. 5: p. 79 : Extension des transgressions marines: 1 Bartonien, 2 Fontien, 3 Lutétien, 4 Stampien) qui, d'après les sondages, s'est arrêtée à l'E. vers Châlons-sur-Marne et au S. vers Orléans.

L'auteur s'en tient aux positions classiques exposées par H. Alimen (subdivisions, cordons dunaires grésifiés, poststampien lacustre plus tardif en Gâtinais). Quant à la tectonique, Charles Pomerol confirme l'abandon des théories faisant traverser notre région par des séries d'anticlinaux et de synclinaux linéaires et continus. "Depuis que la densité des sondages s'est accrue, on sait en effet que le tréfonds du Bassin de Paris présente de nombreux dômes et cuvettes de faibles dimensions et d'orientation variée" (Fig. 6 p. 80). Les anticlinaux du Bray et de la Bresse s'ennoient rapidement, celui de Beynes-Meudon-St-Maur est en chapelet, le dôme de Coulommès est d'orientation varisque (NE-SW) et la fosse de Pontault-Combault est méridienne.

De façon générale, l'épaisseur des dépôts tertiaires est plus importante dans les synclinaux que sur les anticlinaux et cette observation est particulièrement frappante notamment pour la fosse de Pontault-Combault qui se prolonge vers l'W par le synclinal de la Seine, formant avec d'autres fosses une zone subsidente

"qui a joué aussi bien au Mésozoïque qu'au Tertiaire et au Quaternaire (réseau hydrographique)". L'autour rappelle que l'épaisseur des terrains postpaléozoïques atteint 2768 m. au fond de la cuvette Briarde.

Ch. Pomerol observe également que la grande décharge détritique des Argiles à Chaillots en provenance du Massif Central au Paléogène et comprise entre les Calcaires lacustres de Darvault (Lutétiens) et ceux de Château-Landon (Eocène supérieur) n'a pas dépassé le Gâtinais. Il est frappé par la constatation que trois des cycles majeurs (Cuisien, Bartonien, Stampien) débutent par des dépôts lagunaires. Il mentionne, au Paléogène, l'import-



tance de la grésification au sommet des formations sableuses émergées, "consolidation de sable qui s'est vraisemblablement produite dans la zone de balancement de la nappe phréatique en climat tropical à saisons alternées". La grésification des Sables de Fontainebleau, notamment, est liée à des remaniements dunaires.

Alors que les solutions de silice, souvent ferrugineuses, cimentaient les sables, elles provoquaient dans les marnes et les calcaires l'apparition de silifications du type meulière, soit directement (caillasse, calcaire de Beauce) soit après altération préalable des minéraux argileux (argile à meulière de Brie et de Beauce). Dans ce dernier cas, Prost a montré que la décomposition de l'illite libérait de la silice, reprise sous forme de calcédoine dans les meulières, et de l'alumine qui provoque un enrichissement en kaolinite. Ces actions pédologiques sont évidemment postérieures aux actions continentales qui avaient conduit à la formation des marnocalcaires sous-jacents. Il est d'ailleurs possible

que la phase majeure de meulièrement se situe au Néogène.

De grands courants fluviaux venaient de l'E et du NE d'une part, du S d'autre part. Ces derniers, plus puissants, ont abandonné au S des rivages éocènes, depuis le Sparnacien jusqu'au Stampien, une énorme quantité de galets parfois consolidés (Poudingues de Nemours, argiles à chailles) auxquels il est parfois bien difficile d'attribuer un âge précis.

L'existence d'un immense "lac de Beauce" permanent, pas plus d'ailleurs qu'un lac de Brie, ne s'impose à l'évidence. La découverte de croûtes zonaires à Algues à la partie supérieure de microcyclothèmes du Calcaire d'Etampes comportant à la base des niveaux bréchiques correspond plutôt à un processus d'inondation remaniant un dépôt fendillé, puis à la formation de mares temporaires où se développe cà et là une faune d'eau douce (Poissons exceptés) et enfin à un dessèchement progressif avec développement d'algues filamenteuses subsistant dans les croûtes.

Ces cycles, joints à l'abondance des grains de sables ronds-mats éolisés dans les formations de Brie et de Beauce, évoquent irrésistiblement les hamadas sahariennes à dunes temporaires. Il n'est donc pas exclu qu'on ait pu, à certaines périodes de l'année, traverser le lac de Beauce à pied sec et qu'en saison humide cette région ait été constellée de flaques plus ou moins développées laissant entre elles des solutions de continuité.

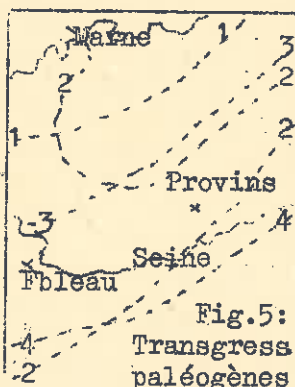
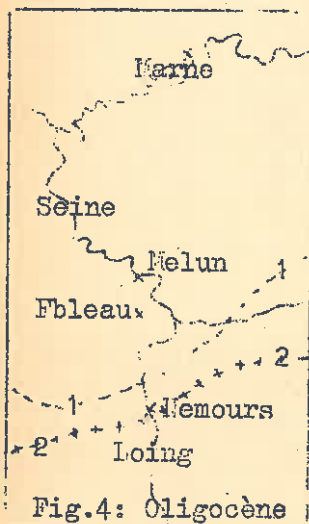
On a, semble-t-il, beaucoup surestimé le rôle joué par les lacs au Paléogène. D'un point de vue paléogéographique, il est difficile de concevoir, en bordure d'un rivage instable dans un arrière-pays plat, l'existence de lacs permanents d'une telle extension. En fait, s'il existe effectivement des dépôts lacustres (Calcaires de Provins au Lutétien par exemple) d'autres étaient en réalité lagunolacustres ou bien correspondaient à des périodes discontinues d'inondation: la crue actuelle peut provoquer des inondations abords de Nouakchott à 200 km plus au Nord cordon littoral dunaire qui sépare cet im-

l'océan atlantique. On a, semble-t-il, beaucoup surestimé le rôle joué par les lacs au Paléogène. D'un point de vue paléogéographique, il est difficile de concevoir, en bordure d'un rivage instable dans un arrière-pays plat, l'existence de lacs permanents d'une telle extension. En fait, s'il existe effectivement des dépôts lacustres (Calcaires de Provins au Lutétien par exemple) d'autres étaient en réalité lagunolacustres ou bien correspondaient à des périodes discontinues d'inondation: la crue actuelle peut provoquer des inondations abords de Nouakchott à 200 km plus au Nord cordon littoral dunaire qui sépare cet im-

Charles Pomorol constate en traitant formes structurales et des buttes-témoins te encore une énigme: c'est l'origine des nes et poststampiennes orientées NW/SE qui ment dans la morphologie actuelle de l'Ile donner un style jurassien au dégagement de morphologie typique et caractéristique du

A ce problème de la direction armorimations stampiennes allongées et alignées NW/SE s'ajoute celui de leur position "qui n'est ni anticlinale, ni synclinale, mais plutôt intermédiaire".

L'auteur achève son étude en traitant des actions Quaternaires: enfoncement des val-



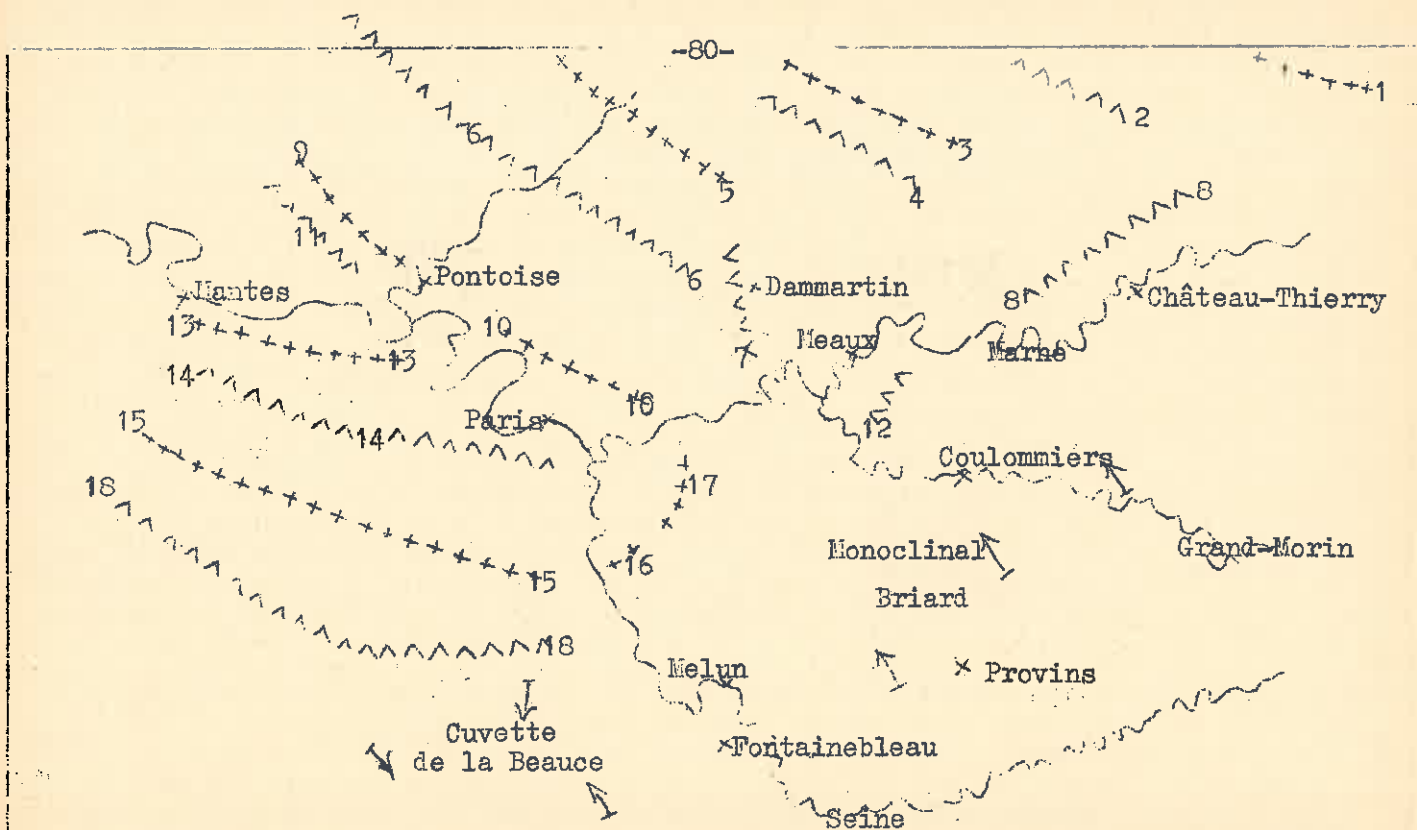


Fig. 6: Carte tectonique du centre du Bassin de Paris.- 1: Synclinal du Laonnais. 2: Anticlinal de la Bresle. 3: Synclinal de l'Automne. 4: Anticlinal du Mont Pagnotte. 5: Synclinal du Thérain. 6: Anticlinal du Bray. 7: Anticlinal de St. Mard. 8: Anticlinal de l'Orxois. 9: Synclinal de la Viosne. 10: Fosse de St-Denis. 11: Anticlinal de Vigny. 12: Dôme de Coulommies. 13: Synclinal de la Seine. 14: Anticlinal de Beynes/Meudon. 15: Synclinal de l'Eure. 16: Fosse de Longjumeau. 17: Fosse de Pontault-Combault. 18: Anticlinal du Roumois.

lées de 25 à 30 m correspondant à un changement climatique en relation avec l'abaissement eustatique dû aux glaciations; persistance du Synclinorium de la Seine qui expliquait l'invasion marine au Stampien; actions périglaciaires modelant les versants des vallées; gélification et cryoturbation des roches superficielles; dissymétrie des vallées par suite du ravinement estival des versants S à SW; dépôt du loess silicocalcaire, etc.

REVISION DES DONNÉES HYDROGÉOLOGIQUES DANS LA RÉGION DE FONTAINEBLEAU ET LE VAL DU LOING.- Dans le cadre d'un inventaire des ressources hydrogéologiques de la région parisienne, deux zones: la Vallée du Loing entre Nemours et Moret, et le Val de la Seine entre Moret et Livry viennent de faire l'objet d'une étude détaillée de G. Rampon et G. Berger, du Bureau de Recherches géologiques et minières. Cette importante synthèse, inédite, permet de mettre en évidence le rôle primordial joué dans cette contrée par les marnes vertes et supragypseuses. Si, en effet, au Sud de leur limite d'extension, les principales nappes du Tertiaire sont indifférenciables, au Nord par contre il existe un décollement entre la nappe de l'Oligocène d'écoulement NE/SW structural et la nappe des calcaires lacustres drainée vers le NE par la Seine. Deux autres observations ont pu être effectuées: l'ascendance et même l'artésianisme de la nappe de la Craie dans la Vallée alluviale du Loing et la présence d'un karst parallèle à l'anticlinal de Villemer expliquant la résurgence des eaux du Lunain dans la Vallée du Loing.

Les auteurs ont inventorié 396 sondages et puits ou sources sur 18 communes, dont 166 déjà publiés et 230 nouveaux se rapportant à des forages pétroliers, puits particuliers et à des sondages de reconnaissance. Ils ont utilisé notamment les mémoires inédits manuscrits de Paul Malherbe conservés dans les archives de notre association, les données

recueillies sur 68 coupes pratiquées dans la région par notre collègue Pierre Pérault et publiées par lui dans nos bulletins ANVL (1949-68), les sondages de la Navigation sur le Canal du Loing et les rives de la Seine, les données des campagnes sismiques de la Compagnie générale de Géophysique, etc.

Au nombre des dossiers étudiés ou constitués, 72 concernent Fontainebleau et la forêt 50 Nemours et St-Pierre, 25 Bourron, 23 Ecuelles, 22 Grez-sur-Loing, 14 Moret, 13 Montigny 15 Samois, 11 Veneux-les-Sablons, 18 La Genevraye, 12 Darvault, 13 Chartrettes, 11 Bois-le-Roi. De plus, 15 se rapportent au Canal du Loing et 52 aux prospections sismiques.

Les sondages de reconnaissance du BRGM dans la Forêt de Fontainebleau ont été exécutés Rte Ronde/N au Cr des Bécassières, Rte des Ligueurs/Hauteurs de la Solle, aux Grands-Feuillards/Rte de Joinville et Rte Clémentine; aux Couleuvreux/Rte de la Haute-Borne et près de la jonction Hte-Borne/Rte Arbonne-Achères; aux Barnolets/Rte du Poteau; aux Erables et Déluge; Rte Ronde/Rte du Revoir; au Rocher des Demoiselles/Rte de Recloses; près de la Mare d'Episy; Rte des Platanes/Rte de l'Impératrice; à la Pointe d'Irai/N.5 et aux Trembleaux de Marlotte. Ont été utilisées, de même, les données de deux sondages pétroliers légers à la Vente des Charmes et près du Cr Louis-Philippe/Rte Paul, celles des grands forages pétroliers dans la zone Evées/Table du Roi et celles des forages d'eau à la Solle, Courbuisson, Barbeau, au Pont de Bourgogne, Mont Pierreux, 8-Routes, Faisanderie, Golf, Gd-Parquet, Cr de Marlotte, Gare de Thomery, Grandes-Vallées et aux localités du bornage. Pour la Vallée du Loing, 50 sondages de reconnaissance pour les travaux de l'Autoroute/Sud ont été précieux.

L'interprétation de forages récents et des relevés effectués sur le terrain ont conduit G. Rampon et G. Berger à apporter quelques modifications aux cartes géologiques de Fontainebleau, Melun et Sens par suite de la découverte de certains détails géologiques nouveaux:

Du point de vue géologique: a) Le pendage marqué des couches imperméables des marnes vertes et supragypseuses dans une direction NE/SW; b) l'amincissement, voire la disparition de ces couches au Sud de la ligne passant par La Genevraye/Villiers-sous-Grez; c) la profondeur du synclinal de Moret qui, à l'aplomb de cette ville, atteint une cote inférieure à zéro au niveau du toit de la Craie; d) la présence de grandes fissures de direction SE/NW dans le massif crayeux, qui se répercutent jusqu'au niveau des assises tertiaires en parallèle avec le bombement de Villemer.

Du point de vue hydrogéologique: e) La différenciation très nette, au Nord de Villiers/Bourron, entre la nappe de l'Oligocène et celle du Calcaire éocène lacustre avec, pour la première un sens d'écoulement NE/SW et pour l'autre un sens d'écoulement inverse; f) l'équilibre entre les nappes de la Craie et celle du Calcaire de Château-Landon sur la rive droite du Loing, malgré la présence d'argile yprésienne; g) l'ascendance et même l'artésianisme de la nappe de la Craie dans la Vallée du Loing; h) la résurgence probable d'une partie des eaux du Lunain aux sources de Bourron.

RECHERCHES HYDROLOGIQUES EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU DANS LA BOUCLE DE SAMOIS/QUEUE DE FONTAINE.- Le District urbain de Fontainebleau/Avon et la société gestionnaire des services d'eau des deux villes, en accord avec les Ponts-et-Chaussées, font actuellement procéder à la recherche d'un nouveau point d'eau potable pour pallier au déficit du captage de Valvins qui va se trouver réduit de 1 m par équilibre hydrostatique de la nappe phréatique avec la Seine lors de l'abaissement du niveau de ce fleuve à la mise en service prochaine du nouveau barrage de Bois-le-Roi/La Cave et de la suppression de celui de Samois/Héricy. Il n'y aura plus en effet qu'un seul bief Champagne-sur-Seine/La Cave.

Des sondages légers sont prévus à Valvins même, à l'ancien port à bois, et d'autres sont envisagés dans la boucle de Samois, en Forêt de Fontainebleau. En ce lieu, en effet, la zone alluviale est très large et atteint 2 km dans l'intérieur de la forêt; son tracé, par Le Petit-Barbeau, Courbuisson, le Carrefour Napoléon et Bois-la-Dame/Les Pourris, englobe le Bois la Dame, Queue de Fontaine et la Plaine de Sermaize.

Dans cette zone, les recherches préalables font apparaître que le Calcaire de Champigny constituant le substratum remonte assez vite lorsqu'on s'éloigne de la Seine, de telle sorte que les alluvions se trouvent rapidement dénoyées.

L'étude faite en vue du rehaussement du barrage de la Cave a montré que sur une zone de 300 à 500 m en bordure de la Seine, l'épaisseur moyenne des alluvions était de 6 m dont 2 m de recouvrement constitués de sable fin et argile et 4 m de graviers jaunes mêlés à du sable et comportant des éléments grossiers à la base. De haut en bas, la bordure alluviale dans la boucle de Samois, en Forêt de Fontainebleau présente tout d'abord une couche superficielle de sable argileux de perméabilité variant de 10^{-4} à 10^{-6} m/s, ensuite une couche de sables et graviers relativement très perméables: 10^{-2} à 10^{-3} m/s, et enfin un calcaire qui peut être, suivant les endroits, soit marneux très peu perméable (10^{-4} m/s) soit dur et fracturé très perméable (10^{-2} à 10^{-3} m/s).

Sachant que la cote de retenue du barrage de la Cave s'établira à +41.50 et que sur 3 km entre Samois et la Queue de Fontaine les terrains alluviaux sont inoccupés, les techniciens ont calculé le débit d'un drain placé parallèlement à la Seine dans la couche perméable et distant du fleuve de 20 m; ils estiment que ce drain de 3 km pourrait fournir à l'aplomb de la Queue de Fontaine un débit de 3240 m³/h.

On peut également envisager dans cette zone alluviale de la boucle de Samois des batteries de captage mixte où seraient prélevées l'eau des alluvions et celle du Calcaire de Champigny qui donne à Samois des débits de l'ordre de 200 m³/h pour 2 m de rabattement.

De plus, il est possible que cette boucle de Samois comporte des chanaux où l'épaisseur des alluvions est plus forte qu'en bordure de Seine; une prospection géophysique apporterait sur ce point des éléments précieux surtout en ce qui concerne les isobathes du toit du substratum.

Ajoutons que la partie forestière restera zone protégée, même si l'on y aménage des terrains de loisir sur la rive. Par contre, la partie du Petit Barbeau utilisée comme terrain cultivé a fait l'objet de plusieurs campagnes de reconnaissance de la part des sociétés d'exploitation sablières, ce qui inquiète les hydrogéologues car l'implantation de sablières en amont de la boucle de Samois détruirait le gîte alluvial.

LE "MOHO" SOUS NOTRE REGION.- Au cours d'une séance spécialisée de la Société géologique de France (Bull. 1969, 30) consacrée à l'interprétation géologique des données géophysiques, M. Perrier a signalé que deux profils sismiques ont été réalisés dans notre région, l'un dans l'axe de l'anomalie magnétique, l'autre à 20 km à l'Est. Sur ce profil, les ondes Pn proposées sous la discontinuité de Mohorovicic apparaissent vers 140 km de distance, ce qui donne une épaisseur de la croûte voisine de 25 km. Dans l'axe de l'anomalie, les ondes Pn n'apparaissent pas encore vers 200 km de distance, ce qui peut signifier soit que le "Moho" est très profond, soit qu'il n'existe pas sous sa forme classique (passage des vitesses de 6 à 8 m/s), à la verticale de la Brie et du Gâtinais.

SUR LES ARGILES TERTIAIRES DE LA BRIE.- Etudiant (Bull. Groupement fr. des argiles, 19, 1967, 115) "les minéraux argileux dans le Tertiaire du Bassin de Paris; problèmes d'origine et de genèse", notre collègue Charles Pomerol fait le point des connaissances quant aux conditions de sédimentation et à la formation des argiles. A l'Yprésien inférieur = Sparnacien, les argiles plastiques sont essentiellement constituées de Kaolinite et d'Halloysite "en particulier les argiles kaoliniques de Provins très estimées dans l'industrie des matériaux réfractaires bien qu'ayant un degré de cristallinité moyen car elles montrent une perfection morphologique supérieure à celle des kaolinites mieux cristallisées".

Dans la région de Provins, les niveaux argileux intercalés dans le Cuisien (Yprésien supérieur) renferment de la kaolinite à la base, mais au sommet on voit apparaître la Montmorillonite, puis l'Attapulgate immédiatement sous le Lutétien de base. Au Lutétien, dans les faciès lacustres (Calcaire de Provins) c'est encore la Montmorillonite qui prévaut.

Au Bartonien supérieur = Ludien, l'Illite domine en Brie, de même qu'à l'Oligocène de faciès Sannoisien. Dans les marnes à huitres du Stampien et les intercalations des Sables de Fontainebleau, c'est la Montmorillonite qui prédomine, suivie par l'Illite et la Kaolinite. Des études de J. Riveline-Bauer et N. Toutin concernent ce faciès.

L'auteur voit dans ces dépôts des apports détritiques du Massif Central à l'Eocène inférieur (s'opposant à la sédimentation marine septentrionale) et des apports continentaux du NE et de l'E à l'Eocène supérieur avec influences marines occidentales.

OBSERVATIONS ET NOTES DE CHASSES LEPIDOPTEROLOGIQUES 1968.- Suite du Bull. ANVL 1969, p. 58.- Hétérocères: Lithosiidae: 251 *Cybosia mesomella*: Triage de Franchard (18/VI); Rocher Besnard (13/VII).- 257 *Tyria jacobaeae*: Fréquent à Valence-en-Brie (24,27/V; 5,8,10,12/VI, 10/VII); Le Vaudoué, Bois de Nicherolles (3/VI).- 269 *Diacrisia lubricipeda*: Avon/Butte-Montceau (13/VI).- 269 *Diacrisia lutea*: Avon/BM (7,18/VI);- 275 *Diacrisia mendica*: Avon/BM (23/V).- 282 *Arctia caja*: Avon/BM, lumière (1/VIII).

Noctuidae: 335 *Agrotis ypsilon*: Avon/BM, lumière (14, 25/X).- 341 *Agrotis pronuba*: Avon/BM, lumière (27/VI, 20/VII).- 379 *Lycophotia saucia*: Avon/BM, lumière (27/X).- 402: *Triphaena fimbria*: Avon/BM, lumière (20/VII).- 406 *Barathra brassicae*: Avon/BM, lumière (26/VI).- 462 *Monima munda*: Valence-en-Brie (18/III).- 463 *Monima populeti*: Avon/BM, lumière (16, 23/III).- 464 *Monima miniosa*: Avon/BM, lumière (29, 31/III).- 465 *Monima stabilis*: Avon/BM, lumière, abondant pendant la seconde quinzaine de mars, encore le 21/IV.- 466 *Monima cruda*: Avon/BM, abondance exceptionnelle du 23 au 30/III.- 476 *Panolis flammea*: Avon/BM, lumière (24/III).- 495 *Leucania pallens*: Avon/BM (30/VI).- 508 *Cucullia lactucae*: ex-larva Col de Faubel (Gard), Forêt de Fiquel (24/VIII/67), obtenu deux imagos (31/V, 10/VI/68).- *Agriopsis aprilina*: Avon/BM, lumière (4/X).- 582 *Antitype flavocincta*: ex-larva (10/X); Avon/BM (12/X).- 601 *Conistra vaccinii*: Avon/BM, lumière (19/I, 20/II, 25/X, 30/X).- 624 *Cosmia aurago*: Vente des Charmes (22/IX); Avon/BM, lumière (4,5,29,30/X).- 683 *Trigonophora meticulosa*: Avon/BM, lumière (4,8,9/IX; 22,27/X).- 703 *Acronycta rumicis*: ex-larva (31/V).- 760 *Calymnia trapezina*: Avon/BM, lumière (20/VII).- 766 *Arenostola lutosa*: Avon/BM, lumière (30/X).- 817 *Hylophila bicolorana*: Avon/BM, lumière (20/VII).- 841 *Gonospileia glyphica*: Rocher des Hautes-Plaines (13/V).- 862 *Phytometra gamma*: Cette Noctuelle a été très commune partout en 1968 de juin à octobre.

Sphingidae: 941 *Hyloides pinastri*: Avon/Butte-Montceau, jardin (28/V).- 945 *Amorpha populi*: Avon/Butte-Montceau, Centre commercial (21/V).- 950 *Macroglossum stellatarum*: La Plaine du Rozoir (23/VII).

Thyatiridae: 960 *Habrosinae derasa*: Avon/Butte-Montceau, lumière (20/VII).- 961 *Thyatira batis*: Avon/Butte-Montceau, lumière (1, 21/VIII).

Ceruridae: 977 *Stauropus fagi*: Avon/Butte-Montceau, lumière (1/VIII).- 985 *Pheosia dictaëoides*: Trois-Pignons/Vallée Close (28/IV).- 988 *Notodonta anceps*: Avon/Butte-Montceau (3,27/V).- 994 *Ochrostigma melagana*: Avon/BM, lumière (26/VI).- 1001 *Phalera bucephala*: Avon/Butte-Montceau (26/VI).

Geometridae: 1011 *Abraxas grossulariata*: Forêt/Butte du Montceau (12/VII).- 1014 *Lomaspilis marginata*: Episy, marais (1/VI).- 1015 *Ligdia adustata*: Avon/Butte-Montceau, lumières (19,20,21/IV).- 1021 *Cabera pusaria*: Episy, marais (1/VI).- 1025 *Ellopija fasciaria*: Les Gros-Sablons (5/VI).- 1026 *Campaea margaritata*: Avon/Butte-Montceau, lumière (6,7,8,9/IX; 3/X).- 1029 *Ennomos quercinaria*: Avon/BM (29/VI); Mont Ussy (15/IX).- 1032 *Ennomos erosaria*: Avon/BM (16,19,27/X).- 1034 *Selenia bilunaria*: Fbleau/Jardin de Diane (23/IV).- 1039 *Colotois pennaria*: Plusieurs mâles à la lumière d'Avon/Butte-Montceau, du 14/X au 3/XI; aussi à Fbleau (26/X).- 1046 *Opisthographis luteolata*: Mont de Rubrette à La Grande-Paroisse (6/7); Avon/Butte-Montceau (2/VIII).- 1051 *Pseudopanthera macularis*: Espèce commune en forêt domaniale du 14/V au 13/VI; Valence/Bois des Usages (24/V); Forêt de Barbeau (2/VI).- 1053 *Semiothisa alternaria*: Malmontagne (14/V).- 1060 *Erannis aurantiaria*: Ventes au Perche (19/XI); Avon/Butte-Montceau (20/XI).- 1061 *Erannis marginaria*: Mont-Ussy (2/III); Avon/Butte-Montceau (10/III).- 1062 *Erannis defoliaria*: Avon/BM (1/XII); fa obscure Staud: Avon/BM (14/X, 1/XII); forme très claire: Avon/BM (1/XII).- 1064 *Apocheima hispidaria*: Avon/BM, lumière (24/III).- 1068 *Lycia hirtaria* fa *terroraria* Krul: Bois des Pommerais: un mâle se noyant dans une petite mare (21/III).- 1069 *Biston strataria*: Avon/Butte-Montceau, lumière (19,23,28/III).- 1143 *Ematurga atomaria*: Rocher Boulogny (23/IV); Rocher des Hautes-Plaines (25/IV); Mail Henri-IV (28/V); Aiguisoirs (13/VI); Bois-Rond (22/VI); espèce généralement commune.- 1144 *Bupalus piniaria*: Cavachelins (18/IV), plusieurs individus; Avon/BM, jardin, une femelle (14/V).- 1158 *Chiasma clathrata*: Espèce toujours abondante dans la Callunaie: Rocher des Hautes-Plaines (25/IV); Sentiers d'Avon (23/V); Gros-Sablons (5/VI); Bois-Rond (7/IX); et Avon/BM, lumière (6,10/IX).- 1170 *Siona*

lineata: Le Vaudoué, Bois de Bicherolles (3/VI); Plaine-Rayonnée (4/VI).- 1214 Operophtera brumata: La "Cheimatobie hiémale" a été particulièrement abondante dans les Bois de Vaulence où elle volait par dizaines dans la lumière des phares de voitures du 27/XI au 18/XII; aussi à La Butte-Montceau, lumière (28/I, 28/XI, 5,19/XII); à Fontainebleau (28/XI); Rocher Bouligny (1/XII); sa chenille, qui apparaît en mai, peut causer de sérieux dégâts aux arbres fruitiers et forestiers en pénétrant dans leurs bourgeons à sa sortie de l'oeuf
1215 Oporinia dilutata: Cette espèce a été fréquente en octobre et novembre: Avon/Bl., lumière (26,30, 31/X; 8/XI); Forêt, Butte du Montceau (28/X); Ventes-Bourbon (12/XI); Solle (14/XI).- 1250 Iygris (Xanthorhoe) spadicearia: Avon/Butte-Montceau lumière (31/V).- 1551 Brephos parthenias: Trois-Pignons/Rocher du Cul-de-Chien (29/II); Gorges de Franchard, sentier des Druides (14/III).

Attacidae: 1558 Aglia tau: Rocher des Hautes-Plaines (25/IV).

Cossidae: 1610 Zeuzera pyrina: Avon/Butte-Montceau (2/VII).

Lasiocampidae: 1621 Lasiocampa quercus: Le "Bombyx du Chêne": Hautes-Plaines (18/VII); Nid-du-Corbeau (30/VII); Avon/Bl., lumière, un mâle (30/VII), une femelle ((1/VIII); Bois Saint-Denis près de Féricy (24/VIII); une femelle obtenue ex-larva (18/VIII); larva: Port de St-Benoît sur Loire (9/VI); pupa (14/VI).- 1622 Lasiocampa trifolii: Le "Bombyx du Trèfle": Avon/Bl., lumière (1/VIII); une femelle obtenue d'élevage: larva, Avon/Bl., jardin (6/VI), imago (21/VIII); une autre ex-larva (6/VIII) provenant d'une chenille trouvée à Bois-Rond le 22/VI.- 1623 Macrothylacea rubi: "Le Bombyx de la Ronce": Avon/Bl., lumière, une femelle (31/V).- 1633 Dendrolimus pini: Avon/Butte-Montceau, lumière (1/VIII).

Zygaenidae: 1660 Zygaena (Agrumenia) fausta: Vallée de Gandelles (10/IX).- 1663 Zygaena (Thermophila) meliloti: Forme à 5 taches aux ailes supérieures, mais avec un anneau rouge à l'abdomen (fa decora Led.?) Vallée du Petit-Fusain (4/VII).- 1664 Zygaena (Thermophila) filipendulae cytisi: Hauteurs de la Solle, Route des Ligueurs, sur fleurs de Rubus (9/VII); Vallée d'Arbonne, plusieurs sur Echinium vulgare (16/VII).

Drepanidae: 1673 Drepana binaria: Avon/Butte-Montceau, lumière (31/V).

Jean VIVIEN.

ORNITHOLOGIE

TABLEAU DES "PREMIERES ARRIVEES" DE MIGRATEURS EN 1969.- Nous indiquons ci-après, pour 23 espèces de migrateurs, le nom de l'oiseau, la date d'arrivée et la localité où cette dernière a été observée, en Forêt de Fontainebleau ou aux environs.

Pouillot véloce: 15 mars: entendu à trois reprises dans le Bois-la-Dame.

Traquet pâtre: 20 mars: un mâle vu sur les Platières des Gorges d'Apremont.

Rougequeue noir: 22 mars: un mâle dans mon jardin à Avon/Butte-Montceau.

Hirondelle de cheminée: 25 mars: 4 individus volant au dessus de la Seine au port de Valvins.

Linotte mélodieuse: 29 mars: une femelle s'abreuvant dans un creux de roche en compagnie d'un couple de Tarins dans le Rocher Cassepot.

Fauvette à tête noire: 30 mars: entendu à plusieurs reprises dans le Bois-Gauthier, en bordure de la Seine.

Coucou gris: 10 avril: entendu plusieurs fois au cours de l'après-midi, me trouvant dans les Hautes-Plaines.

Pouillot Fitis: 10 avril: entendu plusieurs sujets dans le Rocher des Hautes-Plaines.

Pipit des arbres: 10 avril: entendu et vu un individu au Rocher des Hautes-Plaines.

Serin Cini: 13 avril: entendu dans les pinèdes de la Vallée de la Solle.

Fauvette des jardins: 17 avril: vu et entendu un sujet dans la Garenne d'Avon.

Huppe fasciée: 17 avril: vu un individu dans le Haut-Mont, Route de la Canepetière.

Pouillot siffleur: 22 avril: entendu dans le Rocher Cuvier-Châtillon, près de la Mare à Piat.

Rossignol Philomèle: 24 avril: entendu plusieurs individus dans les bois de Fourche entre Le Vauloué et Boissy-aux-Cailles.

Martinet noir: 24 avril: vu un individu dans le ciel d'Avon/Butte-Montceau.

Hirondelle de fenêtre: 26 avril: vol de deux sujets à Fontainebleau, Rue Grande.

Pouillot de Bonelli: 28 avril: entendu plusieurs individus dans les pinèdes de la Vallée de la Solle.

Torcol fourmilier: 28 avril: entendu à plusieurs reprises dans la Vallée de la Solle et le bas du Rocher Cassepoix.

Rougequeue à front blanc: 30 avril: entendu et vu un mâle à Avon/Butte-Montceau.

Loriot d'Europe: 5 mai: entendu dans les Longues-Raies à Valence-en-Brie.

Tourterelle des bois: 7 mai: vu quatre individus dans les champs avoisinant le Mont de Rubrette à La Grande-Paroisse.

Fauvette grisette: 14 mai: entendue en Forêt de Champagne, au Carrefour des Acacias.

Hypolaïs polyglotte: 20 mai: entendu et vu trois sujets dans la Vallée Chaude près de Bois-Rond (Trois-Pignons).

Jean VIVIEN.

RENCONTRE AVEC LE GRAND PIC NOIR.- Un Bellifontain, Jean-Marc Bois, a eu la chance de réussir, en Forêt de Fontainebleau, une excellente photographie du Grand Pic noir, hôte récemment apparu dans la région. Cette photo a été publiée dans "La vie des bêtes" (avril 1969, p. 15) accompagnée des observations suivantes.

Le brouillard des premières belles journées annonciatrices du printemps commençait à se dissiper; il était 9 heures. Soudain, à 30 m de moi, passe au ras du sol ce que je pris tout d'abord pour une jeune Corneille. Curieuse Corneille qui vint s'accrocher de façon brutale sur le tronc d'un pin. A travers les jumelles, j'observais très nettement une calotte rouge flamboyant, un bec jaunâtre. En un éclair, je me souvins d'une conversation avec un ami naturaliste, le Dr Claude Mercié, me signalant la présence du Grand Pic noir (*Dryocopus martius*) en Forêt de Fontainebleau neuf mois auparavant. C'était là un fait extraordinaire. Cet animal grand comme une Corneille ne vit habituellement que dans les vastes forêts sauvages et montagneuses des Vosges et des Alpes, à une altitude variant de 800 à 1800 mètres.

L'arrivée brutale d'un second Pic à côté du premier attira toute mon attention: tache rouge sur l'occiput, la femelle avait rejoint son compagnon. Délaissant les jumelles pour l'appareil photographique, j'approchais à découvert étant donné le manque de discrétion totale de ce couple. Les pattes fortement accrochées à l'écorce du Pin, le corps cambré en arrière, la queue appuyant contre le tronc, regardant de tous côtés de ses yeux blancs et circulaires à pupille noire, le mâle commença son tambourinage. Surprenant par sa force et son fracas, malgré sa durée très brève (de une à trois secondes), il donne une idée de la puissance d'un tel oiseau.

Escaladant le tronc par bonds successifs rapides, le couple montrait une fébrilité impressionnante. Nerveusement, le mâle s'envola en criant un "kouikouikouik" sonore. La trajectoire du vol est droite, différente par là de l'aspect onduleux du vol de ses congénères. Puis il vint s'accrocher sur un Pin à deux mètres au dessus du sol et recommença son tambourinage tout en continuant son escalade. Sa compagne choisit l'arbre voisin et le concert continua. Au bout d'environ 25 minutes de ce manège, la femelle vint se percher sur une branche de l'arbre où se trouvait déjà son conjoint. Quelques secondes plus tard, le couple s'envola et ce n'est que grâce à des "krukrukru" et des "kouikouikouik" signalant leur déplacement que je les rejoignit 150 m plus loin par terre au pied d'un Pin, entre deux rochers moussus. La femelle grimpa sur l'arbre et disparut derrière le rocher. puis c'est au tour du mâle; mais lui s'arrête, se cambre en arrière, tressaille de la queue et des ailes, recommence ses mouvements de bascule tel un métronome. Toujours aussi brusquement, la femelle remplace le mâle, mais celui-ci reprend ses mimiques quand soudain pris d'une grande panique peut-être causée par ma présence, le couple s'enfuit en criant et jacassant. Vol trop rapide et surtout trop long pour que je puisse espérer rejoindre le couple.

N'avais-je pas eu droit à un spectacle rare, même en Forêt de Fontainebleau ? Observer, photographier les ébats amoureux du couple de Grand Pic noir: j'avais eu la grande chance d'entrer un instant dans le monde des forces primitives de la vie sauvage.

Je pensais que cette rencontre serait unique lorsque 10 jours après j'aperçus un des pics volant rapidement au travers d'une futaie.

Jean-Marc BOIS.

ECOLOGIE

ETUDE DES PELOUSES XÉROPHILES DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU.- Les recherches effectuées ou en cours au Laboratoire de Biologie végétale de la Sorbonne à Fontainebleau concernant le problème des pelouses xérophiles en Forêt de Fontainebleau (cf. Bull. ANVL 1969, pp.40, 65) sont de trois ordres:

1) Etude phytosociologique, afin de compléter les données quantitatives (mais non moins remarquables) de Raymond Gaume montrant l'existence de six groupements végétaux de pelouses xérophiles bien caractérisés.

2) Phénologie et Biologie: Etude de la succession des floraisons des plantes. La phytionomie d'un même groupement change parfois totalement au cours de l'année (ces observations feront l'objet de quelques notes dans nos prochains bulletins); étude du cycle saisonnier des espèces, au moyen notamment de "carrés permanents" et du développement des appareils racinaires dont l'importance est capitale en sociologie végétale.

3) Problème de la calcicolie-calcifugie, posé de façon évidente par la diversité de composition floristique des groupements. L'étude autécologique a permis de dégager des précisions relatives au comportement d'espèces variées vis-à-vis des facteurs édaphiques; la plupart des espèces, choisies pour cette étude, étant présentes dans des groupements végétaux constitués d'un mélange de calcicoles et de calcifuges, on pouvait se demander si les raisons de leur présence et aussi de leur abondance/dominance souvent très différente d'un groupement à l'autre étaient soit en rapport direct avec le sol (cf. travaux traitant des rapports sol-végétation et recherches concernant la calcicolie/calcifugie et la nutrition minérale), soit pour des raisons de nature synécologique en relation avec la biologie propre de l'espèce (cf. travaux de phytosociologie expérimentale).

Philippe PAUL.

MYCOLOGIE

ESPECES RAIES OU NON ENCORE SIGNALÉES A FONTAINEBLEAU RECOLTÉES EN FORÊT ET AUX ENVIRONS EN 1968.- Suite; cf. Bull. ANVL 1969, pp. 66-69.- 9 octobre: Tricholoma focale (Fr) Rick.: De nombreux mycologues viennent chercher cette espèce à la Soie où elle pousse tous les ans mais demeure assez rare.

10 octobre: Clitopilus (Rhodocybe) mundulus Lasch. ex-Fr.: Route de la Béhourdière; déjà signalé à Fontainebleau, mais rarement.

10 octobre: Pleurotus dryinus (Pers. ex-Fr.) Kummer: Souvent signalé; un exemplaire près de La Celle-sur-Seine, sur Frêne vivant.

11. octobre: Hygrophorus chrysodon Batsch ex-Fr.: Bois de Gravelle, près de la Route départementale 40 de Pamfou. Plusieurs fois signalé à Fontainebleau.

11 octobre: Cortinarius glaucopus var. olivascens Moser: Commun au même endroit que l'Hygrophore précédent. Cette espèce ne figure pas dans la Flore de Kühner-Romagnési et semble absente dans les ouvrages français. C'est un Scauri à chapeau de 6-12 cm fauve-olivâtre, visqueux; le stipe atteint 15 cm de hauteur et est entièrement couvert de fibrilles. Les pieds sont souvent fasciculés par deux ou trois; l'espèce croît sous feuillus. Depuis deux ans elle est exposée en octobre à Paris.

13 octobre: Hygrophorus chrysaspis Métz.: Route de la Béhourdière, sous Hêtres; déjà signalé en Forêt de Fontainebleau.

14 octobre: Lyxena acicula Schaef. ex-Fr.: Sur tronc de Hêtre mort près du Carrefour de la Béhourdière. Cette espèce, signale P. Doignon dans son Inventaire des Champignons du Massif de Fontainebleau (Cahiers des Naturalistes 1954, p. 99) "probablement pas rare, a été citée presque tous les ans autrefois et totalement négligée depuis 1887".

14 octobre: Cortinarius salor Fr.: Même station que l'espèce précédente, sous Hêtres; c'est un Lyxadium du groupe delibutus à chapeau violet-mauve déjà signalé plusieurs fois.

14 octobre: Cortinarius orichalceus var. odorifer Britz.: Très beau Scauri à odeur fortement anisée; sous Hêtres, près du Carrefour de la Béhourdière. Il est possible que le Cortinarius orichalceus Batsch, cité autrefois par Dumée et Joachim, soit la même espèce; les auteurs donnent le type comme champignon des conifères de montagne.

14 octobre: Russula Queletii Fr.: Sous Epicéas, au Carrefour de la Béhourdière. Cette

Russule a été souvent signalée autrefois jusqu'à l'époque où l'on s'est aperçu qu'une autre espèce voisine, *Russula torulosa* Bres. avait été confondue avec *R. Queletii*. Pendant quelques années, l'on considéra comme erronées les mentions anciennes et l'on ne rencontra plus à Fontainebleau que des *R. torulosa*, notamment à la Solle où cette dernière est abondante tous les ans de septembre à début décembre. En effet, je n'ai jamais vu à la Solle autre chose que des *R. torulosa* mêlées aux *Russula sanguinea*, *sardonia*, *xerampelina* et autres encore. Mais voici qu'en novembre 1966, je découvrais à La Béhourdière plusieurs Russules que je ne pouvais nommer ni *R. torulosa*, ni *R. sardonia*, espèces que j'avais fini par bien connaître. L'année suivante, j'envoyais un lot des sujets de la Béhourdière ainsi qu'une sporée à Henri Romagnési, maître incontesté du genre *Russula*, dont l'ouvrage publié quelques mois plus tôt devait balayer les données publiées avant lui et faire repartir ce genre difficile sur des bases nouvelles. Le 18 octobre 1967, Henri Romagnési me répondait: Il s'agit de *Russula Quéletii*. Cette fois, le doute était levé et l'on peut dire aujourd'hui que non seulement *Russula Quéletii* existe à Fontainebleau, mais qu'elle est abondante au Carrefour de la Béhourdière où, encore en 1968, j'en ai récolté une trentaine d'exemplaires.

15 octobre: *Russula cessans* Pearson: Une des espèces les plus abondantes sous les Pinèdes de la Solle de fin septembre à décembre. Pendant de nombreuses années, cette Russule très polychrome à chair douce a résisté à toute détermination et n'a jamais été mentionnée. Au cours des nombreuses excursions auxquelles j'ai assisté, on voyait le groupe des mycologues s'éclaircir lors d'une tentative d'identification et cette Russule attendit longtemps son nom de baptême. Dans la Flore de Kühner/Romagnési, elle figurait en synonymie probable de *R. ruberrima* Rom. elle-même placée en variété de *R. laricina* dont l'auteur, Velenowsky, était suivi d'un point d'interrogation. Or, dans la nomenclature actuelle, on a assisté à la naissance de *Russula cessans* et de *R. ruberrima*, devenues toutes deux espèces distinctes, alors que *R. laricina* a disparu de la nomenclature. C'est seulement depuis 1966 que la Russule de la Solle est nommée *Russula cessans*.

17 octobre: *Hygrophorus leucophaeus* Pers. ex-Fr. (= *H. discoideus* sensu Quélet): Au parking du Bois de Barbeau, sous un groupe isolé de feuillus divers. Déjà signalé à Fbleau.

18 octobre: *Sarcodon imbricatus* (L. ex-Fr.) Q.: Cette espèce montagnarde, déjà signalée à Fontainebleau, doit y être très rare. Ma première récolte date de septembre 1958 (un seul exemplaire); j'ai attendu dix ans avant de revoir deux jeunes exemplaires; l'un d'eux a fourni une belle sporée.

24 octobre: *Psalliota perdicina* Pilat: Un seul carpophore au pied d'un Chêne envahi de lierre près du Carrefour de Barbeau (rive gauche). Sûrement très rare, sinon l'espèce ne passerait pas inaperçue si l'on en juge par sa taille: Stipe 11 cm pour un chapeau de 9.5 cm. Cette espèce, qui n'a jamais été signalée dans le Massif de Fontainebleau, fait partie du groupe *Xanthoderma*, mais l'odeur est nulle et la saveur agréable de noisette. Dans cette même station que je visite tous les ans, une autre *Psalliote* du même groupe est très abondante en automne: *P. meleagris* J. Schaef. (= *P. lepiotoides* Maire).

27 octobre: *Hygrophoropsis umbonata* (Pers. ex-Fr.) Kühn.-Rom.: Espèce signalée une seule fois à Fontainebleau (Gorge aux Loups, Rapilly 1948), mais qui est pourtant commune tous les ans à la Solle de septembre à décembre.

28 octobre: *Hygrophorus psittacinus* Schaef. ex-Fr.: Route Remard, sous conifères. Espèce souvent signalée mais qui demeure rare. Je l'ai récoltée il y a une dizaine d'années à la Solle d'où elle semble avoir disparu.

1 novembre: *Agrocyste somptuosa* Arton (= *Naucoria centunculus* var. *luxurians* Rom.): Au cours de l'excursion de la Société mycologique de Fr. vers le Carrefour Jean-Bart. Cette espèce, dont seul le type a été signalé par Heim et Romagnési au Mont Ussy, est commune en été et en automne sur Hêtres morts à la Butte-aux-Aires.

1 novembre: *Hygrophorus quietus* Kühn.: Sous feuillus en divers endroits le long du parcours de l'excursion de la Société mycologique de Fr., Plaine des Forts des Moulins et Béhourdière. Espèce confondue, surtout par moi-même, avec *H. coccineus* (Schaef. ex-Fr.) Kummer. Il s'est avéré, après examen microscopique, qu'il s'agissait d'*Hygrophorus quietus* son proche voisin dont les spores, plus ou moins piriformes, sont morphologiquement bien différentes de celles d'*H. coccineus* (elliptiques) qui, de surcroît, est une espèce des

prairies. Il semble évident que l'*Hygrophorus coccineus* inventorié par P. Doignon dans sa Florule mycologique du Massif de Fontainebleau (Sahiers des naturalistes 1955, p. 66) est la même espèce.

1 novembre: *Inocybe xanthodisca* Kühn.: Au cours de la même excursion, près du Carrefour Jean-Bart; espèce non encore signalée dans le Massif de Fontainebleau.

6 novembre: *Clitopilus (Rhodocybe) caelatus* (Fr.) Kühn.-Romagn. (= *Tricholoma* Fr.): En groupes denses sous Conifères, à la Solle. Petite espèce tardive entièrement brun-noirâtre ou grisonnant à odeur subfarineuse pouvant passer inaperçue. N'a jamais encore été signalée à Fontainebleau malgré son abondance.

7 novembre: *Cystoderma cinnabarinum* (Alb.-Schw. ex-Fr.) Fayod: Bois de Nanteau, près de la Route de Poligny, sous Conifères. Espèce rare, déjà signalée à Fontainebleau par Boudier et Maublanc.

8 novembre: *Drosophila (Psathyrella) bipellis* Q. (= *bifrons* Q. non Berk., = *corrugis* Ricken non Pers. ex-Fr.): Pas rare à la Butte-aux-Aires où l'espèce vient en touffes jusqu'en janvier. Les mentions anciennes, sous divers noms, restent douteuses.

8 novembre: *Pleurotus lignatilis* Fr. (= *Clitocybe* Q.): Rare, sur Hêtres morts ou vivants, surtout dans les cavités. C'est le seul représentant du genre *Pleurotus* au sens actuel à odeur forte de farine. Il a été déjà signalé plusieurs fois à Fontainebleau.

10 novembre: *Cystoderma amianthinum* var. *album* Maire: Variété entièrement blanche, plus rare que le type. Sous Conifères, à la Solle.

10 novembre: *Tricholoma imbricatum* Fr.: Un groupe d'une quinzaine de carpophores dont certains atteignaient 15 cm de diamètre; sous de jeunes Pins, à la Solle. Souvent cité à Fontainebleau.

11 novembre: *Stropharia squamosa* Pers. ex-Fr.: Sous Hêtres, à la Butte-aux-Aires; espèce rarement signalée à Fontainebleau où elle reste rare.

11 novembre: *Omphalia expallens* (Pers. ssu Ricken) Kühn.-Romagn.: Très commun à la Butte aux Aires où ce Champignon pousse à terre ou sur Hêtres morts jusqu'à fin janvier; j'en ai récolté émergeant d'une couche de neige ! L'espèce a été citée sous le terme générique de *Clitocybe*, à Fontainebleau, par Quélet et Boudier en 1876 et par Dumée en 1913. Les auteurs en font une espèce des prés. Henri Romagnési l'a également déterminée ainsi après envoi. Peut-être mériterait-elle une étude plus approfondie.

11 novembre: *Neobulgaria pura* (Fr.) Petrak: Sur branches et troncs morts de Hêtre, de novembre à janvier à la Butte-aux-Aires. Petit Ascomycète inoperculé (Bulgariacées) à port de *Bulgaria inquinans* à chapeau de 1-2 cm violacé très pâle, hyalin, et chair gélatineuse. Il croît isolé ou en troupes serrées. N'a encore jamais été signalé en Forêt de Fontainebleau malgré son abondance tous les hivers.

15 novembre: *Phylactaria palmata* (Scop.) Pat. (= *Thelephora* Fr.): De nombreux exemplaires Vallée de la Solle pendant le mois de novembre. Champignon en forme de Clavaire, noirâtre-violacé, à odeur très désagréable d'égout. Il est commun, mais n'a pas encore été signalé dans le Massif de Fontainebleau.

Nando MARTELLI.

ARCHEOLOGIE

DESOBSTRUCTION DE SOUTERRAIN A VALENCE-EN-BRIE.- Depuis 18 mois (cf? Bull. ANVL 1968, pp. 53, 82) une équipe du Groupe spéléo-archéologique du Camping-Club de France procède à des recherches à Valence-en-Brie et notamment à la désobstruction d'un souterrain au Rû de Javot. La Revue "Recherches" (n° 6, p. 40) dresse un bilan actuel de ces travaux qui donnent à Jacques Gaillard, un des membres de l'équipe, l'occasion de synthétiser la documentation historique et bibliographique sur cette localité très pauvre en littérature.

Entreprendre sérieusement un chantier de désobstruction dans la région parisienne n'est une entreprise de longue haleine. Le fait de revenir très souvent dans le même pays et de discuter avec ses habitants nous conduit le plus souvent à débrouder du cadre restreint du chantier pour s'intéresser à son histoire et à son passé. C'est ce qui nous est arrivé à Valence-en-Brie.

"Situé au revers d'un coteau qui gravit la route de Montereau au Châtelet-en-Brie, le

village de Valence-en-Brie paraît, du plateau de Pamfou, comme le point central d'une plaine ondulée. Valence-en-Brie ne possède aucune curiosité artistique, aucun monument historique". Ces lignes, extraites du début de l'ouvrage de Franck Matagrín ("Valence-en-Brie et la terre des Bordes. 1256-1911") montrent ce petit village, coupé par la vallée, ainsi qu'on peut le voir en le traversant ou même en s'arrêtant quelques minutes sur la place de l'église.

Une particularité encore: les pertes du Rû de Javot. Mais laissons parler F. Matagrín. "L'ancienneté de ce village est toutefois bien établie. Valence constitua une seigneurie dont le territoire était bordé par celles de Machault, Vernou et La Grande-Paroisse. Elle avait alors une superficie à peu près égale à celle de la commune d'aujourd'hui. Dans le village il y avait un four banal, trois pressoirs, une halle, une mare, affectés au besoin des habitants, le tout créé et entretenu par les seigneurs".

Il existait donc un château important dont on retrouve actuellement les traces du

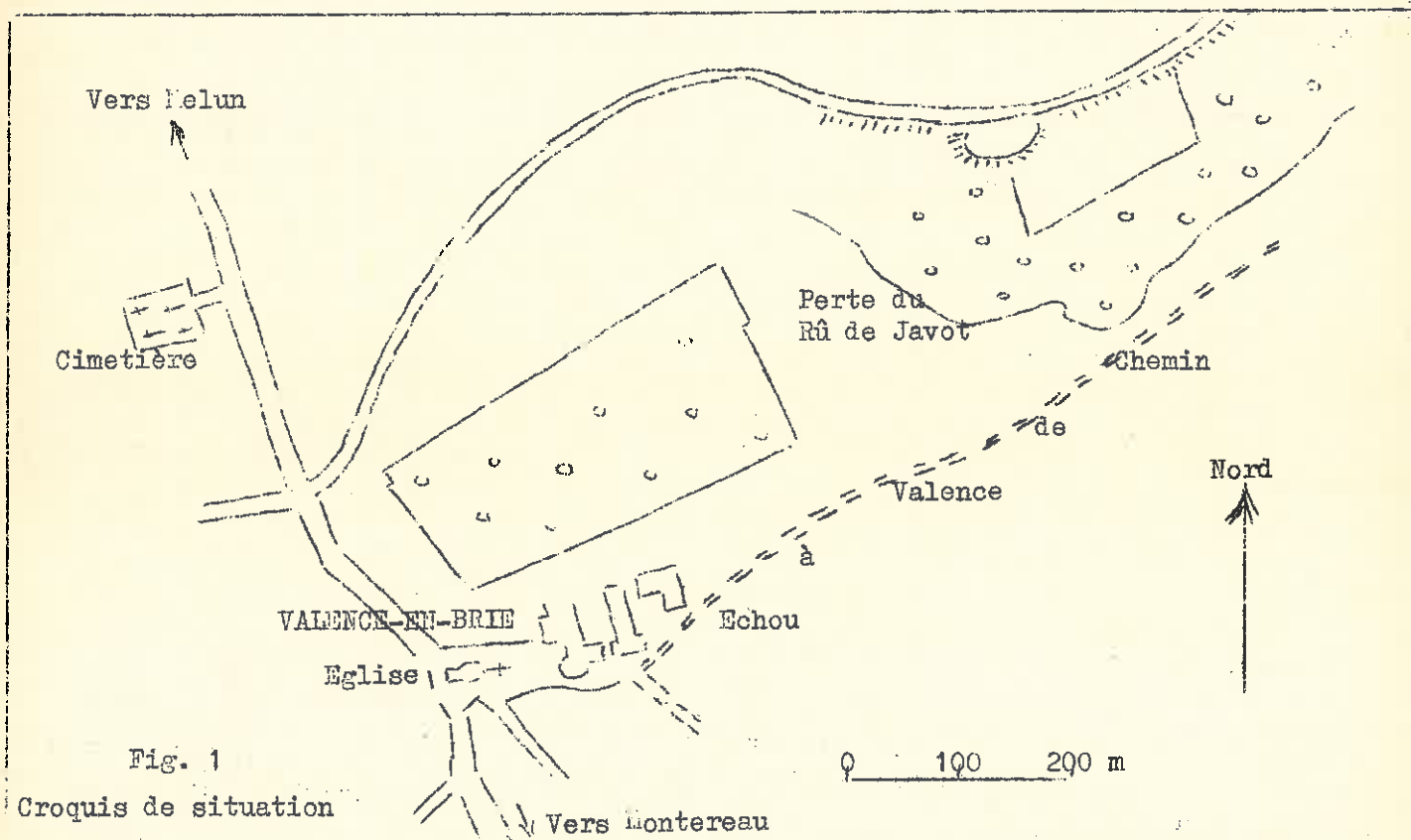
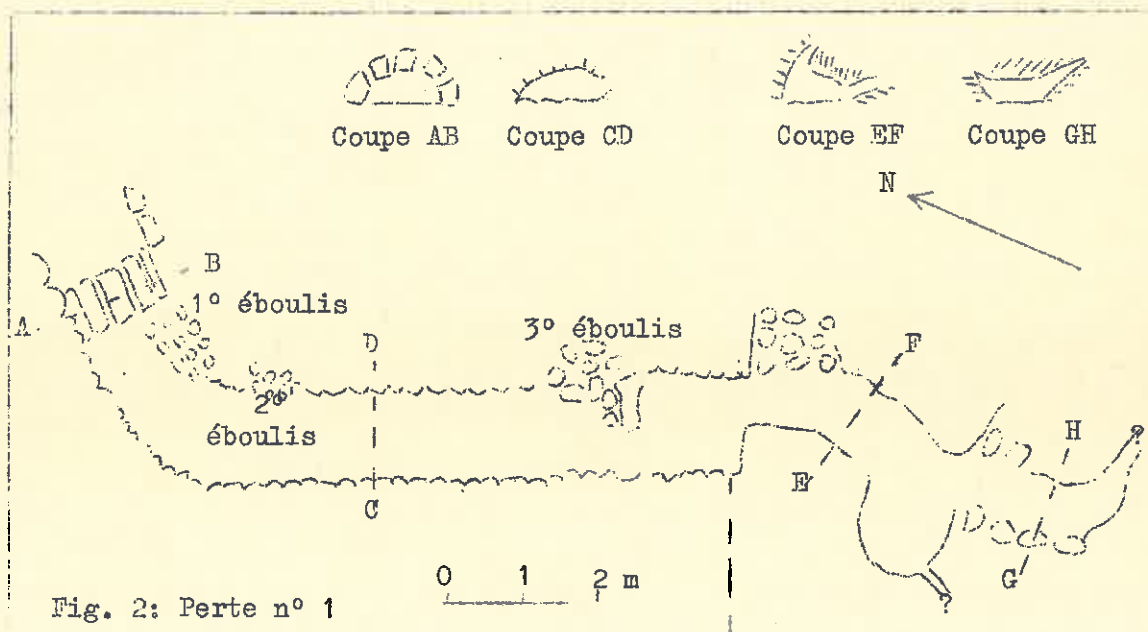


Fig. 1
Croquis de situation

mur d'enceinte, des emplacements de tours et surtout les bâtiments de la ferme. Aux Archives nationales, on peut trouver une "Désignation de la ferme et du château de Valence": "Le château et la maison seigneuriale de Valence se composait d'un grand corps de logis, salle, cuisine, chambre basse, une grosse tourelle attenante où il y a cave et fontaine, deux chambres hautes au dessus, cabinet dans la tourelle et grenier audessus des dites chambres. Un autre petit corps de logis attenant à la dite salle où il y chauffois, maison manable, fournil et autres bâtiments, écurie, bergerie, vacherie, grange, colombier à pieds, prison, grande cour fermée de hautes murailles, grande porte cochère, fossés. La plus grande partie des bâtiments comprenait la ferme appelée ferme du Château de Valence, parc attenant de 15 à 16 arpents en bois taillis, le tout entouré en partie de vieilles murailles et fossés".

Dans son livre, F. Matagrín cite également le testament d'un des seigneurs de Valence, Christophe Auguste Allegrin. Ce testament, établi le 25 mars 1636, règle en quelques 1800 mots et dans les moindres détails, les dernières volontés du seigneur. Il nous ap -

prend beaucoup de choses, principalement sur l'église de Valence: d'abors qu'à cette époque cet édifice était beaucoup plus vaste que l'église actuelle, son clocher contenait alors six grosses cloches... D'autre part, on peut lire: "J'ordonne mon corps estre mis dans un cercueil de plombt de dans la voute et cave de l'église dudit Valence proche de celui de feu ma mère..." F. Latagrín commente ce passage: "Si on rapproche ces affirmations d'une ancienne tradition qui rapporte que, derrière le grand autel de l'église, il y avait un caveau qui fut jadis muré par une cloison de briques, ce qui conduit à en conclure que ce caveau était celui des Allegrin et que les inscriptions sur marbre noir furent d'étruites ou dissimulées derrière la cloison de briques au moment de sa fermeture. Lors d'une réparation on trouva sur les marches du grand autel deux dates gravées sur la grosse charpente: 1695-1714. Il est probable qu'elles correspondent aux époques de reconstruction ou de réparation de l'église, sans doute à la suite d'un incendie qui aurait également détruit le clocher. Le grand autel a été remplacé de nos jours par un autel en bois



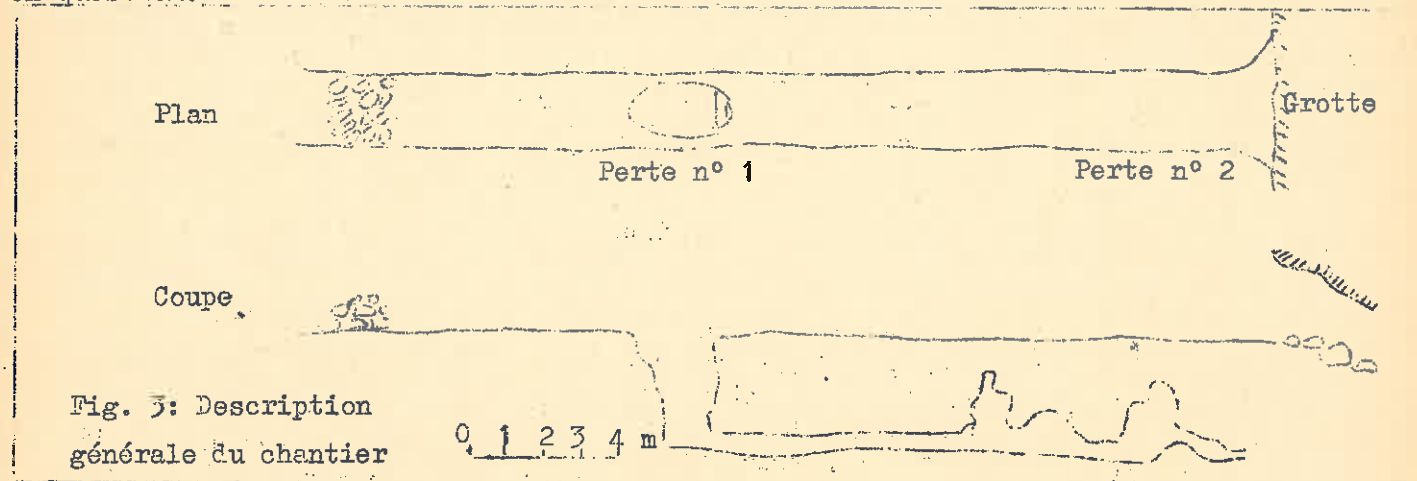
avec seize statuette". Le dernier seigneur de Valence fut vraisemblablement Mathieu Moron. A sa mort, en 1790, Denis Poan de Villiers fut investi de la gestion des biens de la famille et eut à fournir un état de ses revenus au Conseil général de Valence. Il s'ensuivit des discussions multiples, notamment sur la propriété des halles et mare du village. A sa mort, en 1810, la propriété fut morcelée.

Enfin, les textes parlent des pertes du Rû de Javot situées à 800 m à l'E du village (fig. 1, p. 39). Ces pertes, dans lesquelles l'eau s'engouffre, ont naturellement été le point de départ de diverses légendes. La plus tenace est encore celle que rapporte Jean Vivien (Revue de Moret et de sa région 1961) suivant laquelle un fidèle quitta la messe, se rendit au gouffre et, brusquement, au milieu des flammes et des grondements, vit apparaître de jeunes diabolins déguisés en enfants de chœur !

D'autres témoignages plus sérieux font état de cette curiosité géologique. M. Legrand instituteur ("Notice géographique et historique de l'Enseignement, 1888) écrit, outre des récits pittoresques concernant l'école de Valence-en-Brie: "La Vallée Javot est à sec pendant toute l'année; elle est figurée sur la carte de l'Eta-Major comme vallée sèche; elle ne coule que pendant quelques semaines à la suite de pluies continuelles, pendant l'hiver ou à la fonte des neiges. Elle renferme plusieurs grottes-gouffres. Le plus grand est remarquable par son orifice par où l'on peut descendre et s'introduire horizontalement en rempant l'espace de quelques mètres. A cette distance, on peut se tenir debout et se promener assez loin comme dans une grotte avec une torche et on y remarque d'énormes roches qui semblent liées entre-elles comme avec du ciment. Il est impossible d'avancer bien loin car les lumières s'éteignent. On ne se trouve cependant qu'à cinq mètres du niveau du sol.

Lorsque ces gouffres n'absorbent pas assez vite l'eau de la vallée qui arrive d'une distance de 15 à 20 km, celle-ci s'écarte et couvre une large étendue de terrain. Elle cause parfois de grands dégâts aux bâtiments situés au fond de la vallée. "

Il faut remonter à 1922 pour trouver une relation scientifique concernant les pertes en question.



Il s'agit d'une coloration effectuée cette année-là par le grand hydrogéologue Paul Malherbe (Bull. ANVL 1922, p. 55): "Le 8 mai 1922, les ruissellements abondants de la Vallée Javot se perdent dans les gouffres d'Echou et de Valence-en-Brie. Nous en profitons pour y jeter de la fluorescéine; la matière colorante reparait 35 heures après à la Source du Nanchon (Vernou-sur-Seine) distante de 5 km."

Depuis lors, quelques essais de désobstruction ont été entrepris avec plus ou moins de résultats, particulièrement par le Groupe spéléologique Vincennois. C'est en novembre 1967 que nous décidons de creuser à l'endroit où le Rû de Javot se perd dans une sorte de trémie de cailloux (perte n° 1), à 15 m en amont de la grotte (perte n° 2, cf. fig. 3 ci-dessus). La forte capacité d'absorption de cette perte nous laissait en effet supposer l'existence d'un passage assez large à faible profondeur. Le 19 novembre, le premier coup de pioche est donné. Le 25 août 1968, nous en étions à notre 18^e séance de travail.

La durée d'un chantier de désobstruction peut varier de quelques semaines à plusieurs mois, voire parfois des années. Mais quelle ambiance y règne ! De quel enthousiasme est animé celui qui creuse ! Le moindre interstice entre deux pierres prend des proportions considérables; une frénésie s'empare alors des manieurs de pics et de pioches; on glisse une main, une lampe électrique...

Le 24 mars 1968, à deux mètres sous le niveau du lit de la rivière, la barre à mine ricoche sur un bloc de pierre, puis sur d'autres, tous inébranlables. Une semaine plus tard, une voûte artificielle formée par cinq pierres érodées par l'eau est dégagée; un passage de quelques centimètres permet à l'eau d'emprunter le conduit. De part et d'autre de la voûte deux murs également formés de blocs de pierres sont mis au jour, ce qui forme une fosse rectangulaire.

Les séances suivantes sont consacrées au déblaiement de ce souterrain. Il nous faudra quatre week-ends pour avancer de dix mètres dans cette chatière artificielle où la hauteur ne dépasse pas 40 cm, coupée par trois éboulis (cf. fig. 2, p. 90). Tout le travail s'étant pratiquement effectué entièrement immergé, le port d'un vêtement de plongée isothermique s'est révélé indispensable.

Cette galerie artificielle s'arrête brusquement au début d'une zone naturelle où l'on peut se relever, mais très vite le ramping reprend et, quelques mètres plus loin, l'extrémité du passage enlève tout espoir de continuation. La désobstruction et la topographie de la grotte (perte n° 2) sont en cours.

Bien souvent, dans un village, il existe au moins une personne qui s'intéresse aux recherches de ce genre et avec qui les discussions sont fructueuses et passionnantes. C'est ainsi qu'à Valence-en-Brie, nous passons de longues heures à parler avec M. Tissier,

ancien entrepreneur de maçonnerie. M. Tissier est né et a toujours vécu à Valence; rien de ce qui concerne l'histoire et le passé de son village ne le laisse indifférent. Nous avons parlé de beaucoup de choses, par exemple de cette crypte située, d'après le testament de C. Allegrin, sous l'église. Quant à notre découverte, il n'en a jamais entendu parler, aus si loin que remontent ses souvenirs. Nous avons également parlé du texte de l'instituteur Legrand. Il était en effet tentant de voir, dans la description que nous donne ce dernier, le souterrain en question: descente de quelques mètres, passage en rempant, pierres cimentées... Mais en fait cela s'avère peu probable, car d'une part le texte est trop récent pour que tout souvenir de cet ouvrage ait disparu, et d'autre part l'exiguité de la cavité est constante; à aucun moment on ne peut se relever complètement. Il s'agit donc d'une description de la grotte.

Conclusions: Aucune découverte de nature à préciser l'âge de ce souterrain n'a été faite. Néanmoins, l'abondance de blocs taillés permet de penser qu'une construction s'éleva à cet endroit, construction dont notre souterrain constituerait une issue de secours. Mais que penser alors d'une issue de secours qui n'aboutit nulle part ?

On peut supposer que les constructeurs avaient le projet de déboucher à l'intérieur de la grotte et que, arrivant dans une zone éboulitique et dangereuse, ils abandonnèrent leur ouvrage. Cela n'est, bien sur, qu'une simple hypothèse.

Jacques GAILLARD.

PROSPECTION.— Le Groupe spéléoarchéologique du Camping-Club de France, section de Paris, notamment notre collègue Elie Pakalski et ses camarades Claudine et Jacques Gaillard, Claude et Nicole Gendron, Alain Sahuc, ont procédé ces derniers mois à diverses reconnaissances et prospection: au Puiset (carrière souterraine des Séracs), aux Trois-Pignons, au Massif de l'aunoury, au Rocher-Fin et à Mondreville, outre leurs recherches et étude à Valence-en-Drie relatées ci-dessus.

A LA RECHERCHE DE LA FONTAINE VOTIVE DE SAINT-AUBIN EN FORET DE FONTAINEBLEAU.— Après deux ans de fouilles très encourageantes menées au site galloromain du Bois-Gauthier, l'équipe du Groupe archéologique de Fontainebleau s'oriente actuellement sur une piste intéressante qui pourrait réserver des surprises. Les chercheurs ont ouvert en effet une extension du chantier en amont direct de la Fontaine Saint-Aubin, vers le mur du "fanum" exploré il y a bientôt cent ans par Damour, et vont poursuivre le travail pendant l'été 69.

La fontaine est alimentée par une source dont le conduit de captage, aménagé au XIX^e siècle, passe à cet endroit. Il semble logique, en conséquence, que ce filet d'eau ait alimenté un bassin ou une fontaine votive dont les vestiges sont à retrouver s'il est vrai, comme le fait supposer l'emplacement du site et les premières découvertes de 1873, qu'il s'agit d'un temple païen dédié à la nymphe de cette source.

Cette hypothèse s'appuie sur le fait que Saint-Aubin fut, à travers l'histoire et jusqu'au XIX^e siècle, un lieu de pèlerinage permanent fréquenté avec assiduité. On y menait les enfants pour les rendre résistants, non malades et pour les guérir des fièvres (Lecotté, "Les cultes populaires" 1953; François 1943; Estournet 1903). L'île voisine, en Seine, est dédiée à Saint-Aubin; une chapelle antérieure au XVI^e siècle lui était consacrée où les processions des confréries venaient le 1^{er} mars à la source. St-Aubin était autrefois un important hameau d'Avon.

Depuis les découvertes de Damour, le site a livré aux archéologues plus de 20.000 tessons, objets, céramique, qui n'ont pas encore permis de conclure quant à la nature de cette construction, mais n'infirmement jusqu'à présent nullement l'hypothèse d'un temple. On a trouvé récemment une poterie de tradition gauloise en terre d'Euclles. Il y a des objets de la Tène dans les couches galloromaines; certains (une coupe en verre) sont d'importation italienne. Une disposition architecturale primitive fait songer à un fond de cabane de tradition gauloise laissant supposer une armature de branchages. Il faut se souvenir que Damour observa des fresques à roseaux et trouva des fragments de statuettes (divinités ?). Rien ne s'oppose donc à ce qu'une vasque ou un bassin aient existé à l'intérieur du fanum avant la destruction du site par le feu au III^e siècle de notre ère, très probablement lors des grandes invasions.

FOUILLES A MORET-SUR-LOING.- Le Groupe archéologique de Saint-Mammès, en accord avec les services officiels, a entrepris la remise en valeur du Prieuré de Saint-Loup à Moret, édifié en 1164 et classé: Nettoyage des colonnes, chapiteaux, écussons, etc., sondage du sol pour la mise au jour des dalles funéraires.

Au cours de ce travail, les archéologues ont découvert deux blocs de grès de 1.14 X 0.50, des poteries médiévales, romaines (Nerva) et de la Tène, une fibule galloromaine du 1^{er} siècle, des dents et ossements humains, un élément de vitrail en plomb, des tuiles romaines. Certains de ces objets ont été exposés en mars 69 à Saint-Mammès.

C.-C. Perrot, président du Groupe archéologique de St-Mammès, pense, soit que le Prieuré a été construit sur des substructions galloromaines, soit que l'on ait remployé le sol avec des éléments extérieurs.

A PINCEVENT/LA GRANDE-PAROISSE.- Les fouilles se poursuivent au site magdalénien de Pincevent avec la participation de 20 à 40 jeunes sous la direction du Pr Leroi-Gourhan et de Michel Brézillon qui nous ont fait visiter le chantier au cours d'une mémorable excursion (Bull. ANVL 1966, 95). Les niveaux supérieurs ont réservé quelques découvertes (Gérard Bailloud, Bull. Group. archéol. S.& M. 1967 (1969) 138): une enceinte circulaire une aire charbonneuse de 3 m² avec traces de fortes combustions sur le pourtour (aire à incinération ?), une portion d'habitat néolithique sans structure définie mais à nombreux éléments lithiques (flèche tranchante, scie à encoches, hachette polie) et céramiques, un dépôt funéraire de la culture des Champs-d'Urnes.

L'horizon magdalénien a été exploré en plusieurs secteurs. L'implantation d'un bâtiment sur la surface perturbée par les travaux d'exploitation a permis d'observer deux foyers intacts, superposés et légèrement décalés, séparés par une mince couche de sédiments stériles. L'essentiel de la fouille a porté sur un habitat repéré en 1966 et qui avait été protégé en vue de la fouille par un hangar de 120 m²; il a été fouillé sur les deux-tiers de la surface couverte et a livré deux emplacements de tentes simples avec foyers. L'un d'entre eux a été occupé pendant très peu de temps; le second témoigne d'une occupation de plus longue durée. L'entrée de la tente est marqué par un amoncellement de débris d'os et d'éclats de silex; l'intérieur est teinté d'ocre rouge sur toute la surface et jonché d'outils parmi lesquels se détachent une quarantaine de perçoirs en silex.

Un second horizon magdalénien a été identifié par des sondages à 1.80 m au dessous du premier. La faune des horizons magdaléniens est toujours dominée de façon écrasante par le Renne, accompagné de quelques vestiges d'oiseaux et de lièvre, ainsi que d'une unique dent de cheval. L'industrie osseuse est rarissime: pointe de sagaie et fragments de bâtons percés.

EN BRIE LEBUNAISE.- A Vert-Saint-Denis, au lieudit "Le Mâchefer", sur un flanc de croupe; Jean et Christian Wagneur ont trouvé à proximité de scories provenant de l'exploitation de minerai de fer sur place, une substruction antique avec débris traditionnels incluant quelques tessons de céramique sigillée.

A Vaux-le-Pénil, M. Hervillard a découvert des ossements humains dans un champ situé Chemin de la Jument-Blanche. Dans une fosse de 0.50 m, on a trouvé un crâne, un avant-bras et quelques fragments. Le sujet est adulte, mâle, de forte stature et d'âge moyen. Le mobilier comportait des débris de tuiles, des tessons de poterie et une pièce de monnaie: un très petit bronze de 10 X 11 mm sans marge à effigie assez fine sur l'avvers et des silhouettes frustes sur le revers. Les inscriptions sont peu apparentes. On croit à un bronze de Constance-II, empereur de 337 à 361.

VIENT DE PARAÎTRE.- André Nouel, Contribution à l'étude de la Géographie préhistorique. Inventaire des découvertes préhistoriques de 1963 à 1968 pour les départements du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loir/S, de la Seine-et-Marne/S et de l'Essonne/S. Ce travail de 36 pages, 36 figures, Orléans 1969, intéresse 350 communes et 300 collections. Il concerne en totalité notre territoire d'étude. On peut se le procurer auprès de l'auteur, 7, Rue Dupanloup, Orléans-45 (Prix: 5 F.).- Du même auteur: Un aspect de l'agriculture préhistorique, les meules à grain néolithiques (Beauce et Gâtinais) 1968; Px 3 F.





PHYSIONOMIE D'AVRIL 1969 A FONTAINEBLEAU.- Température légèrement déficitaire (de 0°5) pluviosité quasi normale mais avec un excédent de 3 jours; pression quasi normale; nébulosité excédentaire de 2 %; vents atlantiques (NW-W-SW) 16 jours, continentaux (NE-E-SE) 9 jours, nordiques 3 jours, méridionaux 2 jours.

Thermo: Moyenne 9°76 (normale 10.2); moy. des min. 3.8; moy. des max. 15.7; min. abs. -3.4 le 19, max. abs. 25.6 le 9.- Pluvio: Lame 55.4 mm (norm. 53.4) en 15 jours (norm. 12) + 3 j. de gouttes; durée 41 heures.- Baro: Moyenne 1013 mb/759.9 mm (norm. 1014 mb/760.3); matin 1014 mb/760.3 mm, soir 1013 mb/759.4 mm; min. abs. 988 mb/741; max. abs. 1025 mb/769 mm.- Nébulosité: Moyenne 50.0 % (normale 48.2); matin 46 (norm. 50), midi 56 (norm. 54), soir 48 (norm. 40).- Anémo: N 3 jours, NE 2, E 2, SE 5, S 2, SW 5, W 4, NW 7.- Nombre de jours: Gel 5 (norm. 9), grêle 1, grésil 0, neige 0, orage 0, brouillard 0, vent fort 1 (7/9 le 22)

PHYSIONOMIE DE MAI 1969 A FONTAINEBLEAU.- Moyenne thermique exactement égale à la normale; pluviosité fortement excédentaire (des 2/3) par suite des fortes averses orageuses (26.7 mm le 2, 17.0 mm le 30); nébulosité normale, mais déficit le matin de 12 % et excédent le soir de 10 %.

Thermo: Moyenne 13.80 (norm. 13.85); moy. des min. 7.7, des max. 19.9; min. abs. 1.7 (le 21), max. abs. 29.0 (le 12).- Pluvio: Lame 95.2 mm (norm. 59.2) en 16 jours (norm. 12); + 2 j. de gouttes; durée 32.4 heures; max. en 24 h.: 26.7 le 2.- Baro: Moy. 1010 mb/757.2 mm (norm. 1014 mb/760.5 mm); matin 1010 mb/757.8, soir 1009 mb/756.5 mm; min. abs. 1000 mb/750.0 mm; max. abs. 1020 mb/765 mm.- Nébulosité: Moy. 52.7 (norm. 52.5), matin 41 (53), midi 63 (58), soir 54 (44).- Anémo: N 0, NE 0, E 0, SE 1, S 8, SW 10, W 8, NW 4.- Nombre de j.: Gel; grésil, neige 0, grêle 2, orage 3, éclairs lointains 3, brouillard 0, insolation nulle 1, insolation continue 1.

LE TEMPS A COULOMMIERS.- Mars 1969: Thermo: Moy. 6.5 (norm. 6.9), moy. des min. 2.4, des max. 10.7, min. abs. 3.9 le 9, max. abs. 16.4 le 13.- Pluvio: Lame 50.3 mm en 14 jours (normale 58 mm en 13 jours).

Avril 1969: Thermo: Moy. 9.5 (norm. 10); moy. des min. 4.6, des max. 14.5; min. abs. -0.7 le 19, max. abs. 24.4 le 9.- Pluvio: Lame 83.4 mm (norm. 57) en 16 j. (norm. 14). Le mois a été pluvieux et frais sauf 8 jours secs du 3 au 10.

PHYSIONOMIE DE MARS 1969 EN SEINE-ET-MARNE.- Température voisine de la normale; maxima absolus le 9: -6.4 (Seine-Port), -5.6 (Fontainebleau), -5.0 (Nemours); maxima absolus le 13: 16.8 (Esbly), 16.4 (Coulommiers).- Pluvio: excès de 25 à 35 % sauf en Brie nangissienne et dans l'extrême Sud; cf. carte des isohyètes p. 94; nombre de jours de pluie max. 19 (Fontainebleau, Vaux-sur-Lunain), 18 (Melun, Nemours).- Gelée: max. 13 j. (La Ferté-Gaucher), 11 j. (Fontainebleau).- Orage: 1 j., grêle 0; brouillard max. 10 j. (Chenaise), 8 j. (Fontainebleau).- Vents forts: vitesse max. instantanée au sol: 61 km/h. SW le 13 à 06.25 à Melun/Villaroche.

PHYSIONOMIE D'AVRIL 1969 EN SEINE-ET-MARNE.- Températures voisines de la normale; minima absolus le 19: -3.7 (Seine-Port), -3.4 (Fontainebleau), -2.4 (Melun); maxima absolus le 9: 25.5 (Fontainebleau), 25.2 (Seine-Port), 25.0 (Nemours).- Pluviosité: Lames excédentaires de 10 à 15 % dans la zone Fontainebleau/Nemours, de plus de 30 % en Brie melunaise et nangissienne, de 100 % en Brie columérienne; déficit faible (10 %) dans le val de Seine et 30 % dans l'extrême SW; cf. carte des isohyètes p. 95.- Nombre de jours de pluie max. 16 (Jouy-le-Châtel, Coulommiers, La Ferté-Gaucher), 15 (Fontainebleau, Melun, Nemours) max. 6 j. (Nemours), 5 j. (Fontainebleau, Seine-Port, Fontenay-Trésigny).- Orage: 1 j., grêle 1 j., brouillard 0.- Vents forts: Vitesse maximum instantanée au sol à Melun/Villaroche: 79 km/h NW le 12 à 16.35.